

ST RAMBERT

Mag'

Janvier - Février - Mars 2019

La Municipalité vous souhaite
une très belle année 2019
et vous convie aux Voeux du Maire
le 18/01/2019 à 18h30 - salle Jean Ferrat

SOMMAIRE

Communauté de Communes

- Actions, projets et événements Porte de DrômArdèche p 4

Finances Locales

- Point d'étape sur la tenue de nos engagements p 5 à 9

Vie Locale

- Les réseaux p 10-11
- Centenaire de l'Armistice - Réunions de quartiers p 12
- Fête du 8 décembre p 13
- Soirée Téléthon p 14
- Repas des aînés p 15
- Plan d'adressage - Ilots de propreté p 16-17
- Les dangers du monoxyde de carbone p 18

Vie Scolaire

- Projet Educatif Territorial - Point scolaire p 19-20
- Question Réponse p 20
- Ecole P. Turc Pascal - Ecole F. et A. Martin p 21
- Sou des Ecoles - Ecole de Coinaud - Sou des Ecoles de Coinaud p 22
- Ecole Saint François Les Goélands - Apel p 23
- Collège F. Berthon - Réseau d'Education prioritaire p 24
- Collège Les Goélands p 25

Etat Civil

- Septembre, Octobre, Novembre 2018 p 26

Conseil Municipal

- Extrait des délibérations - Opposition municipale p 27

Histoire

- Saint Rambert dans l'après-guerre p 28-29

Centre Social

- 1ère édition Toque Chef rambertois - Recettes p 30
- Evénements à venir - Action «Reprenre confiance en soi» p 31

Vie Associative

- Volley-ball rambertois - FAR Handball p 32
- Rugby - Yoga club p 33
- Tennis - Tennis de table p 34
- Footing rambertois - Taekwondo - Gym St Rambert p 35
- VCR p 36
- Pétanque - Don du Sang p 37
- A.D.A.P.E.I. - A.L.D.E.V.A. p 38
- Maison bleue - Amis des Claires - Coop' Sol p 39
- A.S.E.R. p 40-41
- Médiathèque p 40
- Ecole de musique - Instruments à percussion - Voix Do Ré . p 42
- Eclats de Voix p 42-43
- Atelier artistique - Atelier couture - Comité de jumelage p 44
- Pompiers - Comité des fêtes - ANACR - UMAC p 45

Infos Pratiques

- Services administratifs et locaux p 46-47
- **AGENDA** p 48



HÔTEL DE VILLE

3, place de Bonrepos - 26140 St Rambert d'Albon
Tél : 04 75 31 01 92 e-mail : contact@ville-st-rambert.fr

Horaires d'ouverture : lundi : 11h00 à 12h30 et 13h30 à 17h
mardi au vendredi : 9h à 12h30 et 13h30 à 17h
samedi (hors week-ends vaqués) de 9h à 11h

**Service des cartes d'identité
et des passeports biométriques :**

sur rendez-vous

Retrouvez régulièrement toute l'actualité de la commune sur :
www.ville-st-rambert.fr

Directeur de la publication : Vincent BOURGET

Photos : Mairie de Saint-Rambert-d'Albon - Pixabay

Réalisation : Angélique RIZZATO - Chrysalide Média

Site web : <http://www.chrysalide-media.com>

Tél : 06 15 21 37 15 - e-mail : chrysalide.media@gmail.com

Impression : Imprimerie Fauchery Tél : 04 74 84 26 13

Tirage : 3050 exemplaires - Dépôt légal : 1er trimestre 2019

MÉDIATHÈQUE JEAN MARC BERNARD

Le Victoria - 11B, place du 8 mai 1945 - 04 75 31 04 73

Lundi : 15h-18h

Mercredi : 15h-18h

1er mercredi du mois : 9h30-11h

Vendredi : 9h-11h30 / 15h-18h

Samedi : 10h-12h

DÉCHETTERIE

Z.A. les Payot - 26140 ANDANCETTE - 04 75 03 05 85

Ouverte du lundi au samedi : Été 8h30-12h / 13h15-18h,

Hiver 9h -12h / 13h15-17h

Les horaires d'été et d'hiver changent en même temps
que le changement d'heure calendaire

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

0811 706 600 (*) *service 0,06€/min + prix d'un appel

Pour vos démarches en ligne : www.impots.gouv.fr

VENTES DE TICKETS DE CANTINE

LUNDI : Ecole de Coinaud 7h30-8h30

MARDI : Ecole Pierre Turc Pascal 7h30-8h15 / 8h35-9h00

MERCREDI : Mairie 9h-12h30 et 13h30-17h

JEUDI : Annexe Martin 7h30-8h / 8h20-8h45

Ecole F.A Martin 16h10-18h

VENDREDI : Ecole Pierre Turc Pascal 7h30-8h15 / 8h35-9h00

SAMEDI : Mairie 9h-11h



ÉDITO

Chères Rambertoises, chers Rambertois,

Une fois encore, associations et citoyens ont répondu présents aux festivités du 8 décembre. Grands et petits ont déambulé dans la rue Lucien Steinberg, parée de ses couleurs de fête.

A peine les lampions des illuminations étaient-ils éteints que le centre-ville de Saint Rambert a été le théâtre d'une tentative d'homicide. Cela renforce mon opinion - n'en déplaise à ceux qui déforment mes propos par pures visées électoralistes - quant à l'importance d'une gendarmerie sur notre territoire puisque, rapidement identifiés, les auteurs de ce méfait ont pu être appréhendés dans la foulée.

Le cas de l'un d'entre eux m'interpelle plus particulièrement.

Il était de longue date repéré par les services qui, au sein de la mairie, oeuvrent au quotidien pour que le calme et le bien vivre ensemble règnent sur la commune. Nous souhaitons voir ce jeune, dans l'intérêt de la société comme dans le sien, partir en Centre Educatif Fermé (CEF). Ces structures, si elles ne peuvent garantir la réinsertion d'un jeune au bord du basculement dans la délinquance, l'éloignent cependant du milieu malsain dans lequel il évolue et, de ce fait, lui donnent une chance de choisir une vie honnête.

Hélas, faute de moyens financiers, ces structures proposent un nombre de places restreint et, pour ce jeune, aucune n'était vacante. On sait ce qu'il est advenu par la suite...

Notre période actuelle est largement marquée par l'empreinte des Gilets Jaunes, et sa contestation du prélèvement et de l'usage des deniers publics.

Rarement mouvement social aura autant ressemblé à une auberge espagnole. Chacun d'entre nous peut se retrouver en accord avec eux sur un point... et pas forcément sur un autre.

Les Gilets jaunes ont raison lorsqu'ils s'attaquent à l'iniquité de la répartition de l'impôt. Demander sans arrêt des efforts aux gens modestes, alors qu'en même temps (expression chère au président de la république), on supprime l'ISF : c'est profondément injuste.

Ils ont raison également de s'en prendre à un pouvoir qui les méprise : un député de la « République en Marche » regrettait récemment que le gouvernement ne soit pas compris, expliquant la chose par « le fait d'avoir probablement été trop intelligents, trop subtils ». Arrogance, prétention : M. Macron repousse des limites que seul Nicolas Sarkozy avait atteintes !

Pour autant, je ne cautionne pas les appels à « Macron, démission ». C'est certes un personnage à la solde de la Finance et des puissants, mais il tire sa légitimité des urnes, ce qui ne doit pas être remis en cause. Si cette digue démocratique venait à céder, on voterait tous les 6 mois... sans avoir l'assurance de s'y retrouver à la fin.

Outre cette volonté poujadiste, je dénonce les violences dont se sont rendus auteurs quelques-uns. Je ne cautionne pas non plus lorsque les actions menées se trompent de cible, accablant des citoyens tout autant en précarité que ceux qui protestent.

Le gouvernement va donc se retrouver devant une équation restée irrésolue : financer la nécessaire transition écologique en matière de transport, sans en faire supporter le coût à des citoyens n'en ayant plus la capacité.

Au nom de la municipalité, je vous adresse, ainsi qu'à vos proches, tous mes vœux de bonne année et bonne santé pour 2019.

Maire de Saint Rambert d'Albon

Vice Président de la Communauté de Communes Porte de DrômArdèche

Élections Européennes 26 mai 2019

La date limite pour déposer une demande d'inscription en vue de participer aux Européennes est le 31 mars 2019. L'envoi de nouvelles cartes électorales à chaque électeur se fera à partir du 1er avril 2019.

Les élus instaurent un permis de louer pour lutter contre l'habitat indigne

Réunis le 15 novembre à Ponsas pour leur Conseil Communautaire, les élus de Porte de DrômArdèche ont étudié plusieurs délibérations importantes. Mesure phare instaurée par le Conseil : la mise en place d'un permis de louer. Porte de DrômArdèche devient la première intercommunalité de la Drôme à tester ce dispositif.

Engagée depuis plusieurs années pour l'amélioration de l'habitat sur le territoire, la Communauté de Communes vient de se doter d'un nouvel outil : le permis de louer. Instauré en Conseil Communautaire, le dispositif, d'abord expérimenté sur le centre ancien de Saint-Vallier, vise à interdire sur le marché la location de logements indignes. À partir du 1er juin 2019, les propriétaires privés du centre ancien de la commune devront donc obtenir une autorisation préalable de la Communauté de communes pour effectuer un nouveau bail. Ils seront avertis dans les prochains mois des modalités à suivre. Pour les

logements ne respectant pas les normes, les bailleurs devront engager des travaux de réhabilitation, obligatoires pour la remise en location. Ils pourront alors bénéficier d'aides financières de la Communauté de communes et d'autres partenaires. En cas de non-respect du permis de louer, les propriétaires pourront encourir une amende pouvant aller jusqu'à 5 000 € portée à 15 000 € en cas de récidive.

« Il existe sur notre territoire trop de logements vétustes voire insalubres, proposés à la location par de véritables marchands de sommeil », constate Pierre Juvet, Président de Porte de DrômArdèche et Conseiller départemental. Vincent Bourget, Vice-Président en charge de l'habitat, rajoute : « Il n'est pas possible de laisser s'installer sur notre territoire des situations qui mettent en danger les locataires ». Le permis de louer s'étendra sur d'autres communes du territoire après une étude complémentaire de repérage de l'habitat indigne.

Permanences Gratuites Conseils habitat décembre 2018,

Porte de DrômArdèche aide les propriétaires dans la rénovation énergétique de leur logement

À travers son nouveau guichet unique « Objectif Habitat », la Communauté de Communes Porte de DrômArdèche missionne un opérateur (SOLIHA) pour conseiller gratuitement les propriétaires. Lors de permanences gratuites, les particuliers pourront s'informer sur les travaux réalisables dans leur logement en matière de réhabilitation (rénovation énergétique, mises aux normes, adaptation du logement à la perte d'autonomie...) et les aides financières auxquelles ils pourraient avoir droit. Le conseiller missionné pourra ensuite programmer une visite gratuite dans le logement avec le propriétaire.

Il est judicieux de se munir de son dernier avis d'imposition pour connaître son éligibilité aux subventions.

Renseignement : Objectif Habitat – Tel. 04 75 23 54 46 /
mail : habitat@portededromardeche.fr

Les taux de subvention de l'Anah (Agence nationale de l'habitat) pour les travaux d'économie d'énergie chez les propriétaires occupants sont :

- 45% du HT pour les propriétaires modestes
- 60% du HT pour les propriétaires plus modestes

L'Anah subventionne jusqu'à 20 000 € HT de travaux.

Les travaux d'adaptation du logement des personnes âgées ou handicapées peuvent également bénéficier de subventions importantes en cumulant les aides de l'Anah et celles des caisses de retraite.

La réhabilitation de logements locatifs conventionnés est elle aussi subventionnée par l'Anah.

Quel bilan pour la « bourse au permis de conduire » ?

Lancée en septembre dernier par la Communauté de Communes, la « bourse au permis de conduire » permet aux jeunes de 15 à 25 ans de financer une partie de leur formation. La démarche est simple : réaliser 35h de bénévolat dans une association ou une commune du territoire pour bénéficier de 250 € ou 500 €, en fonction du niveau de revenu. Un mois après la clôture de la première session de candidature à la bourse, Pierre Juvet, Président de Porte de DrômArdèche et Conseiller départemental a dressé un premier bilan de cette action, accompagné de son Vice-Président à la mobilité, Jérôme Caire et de Patricia Boidin, Vice-Présidente et Conseillère départementale.

Ils sont 74 jeunes à avoir déposé une demande entre le 10 septembre et le 19 octobre. 80 % d'entre eux effectuent leur bénévolat dans une association du territoire avec des projets très différents, dans le social (Resto du Cœur, Emmaüs, Centre social...), dans le secteur des loisirs (associations sportives ou culturelles) ou encore auprès des sapeurs-pompiers du SDIS. Quant aux 20 % restants, ils ont choisi de réaliser des missions bénévoles auprès de communes du territoire. Pierre Juvet s'est félicité du succès de cette première session :

« nous avons eu de nombreuses demandes pour des missions dans des associations très différentes. Les jeunes vont vivre une expérience enrichissante qu'ils pourront ensuite facilement valoriser dans

le cadre d'une recherche d'emploi ou d'alternance. En parallèle, nous les aidons à financer leur permis de conduire, atout incontestable sur notre territoire pour l'emploi, la formation et l'autonomie » Il a également tenu à rappeler le caractère social du dispositif « les deux tiers des jeunes ont bénéficié de l'aide maximale de 500 €, ce qui montre un vrai enjeu pour soutenir les foyers les plus modestes ». La Communauté de communes a alloué une enveloppe de 30 000 euros pour ces premiers dossiers, et renouvellera cette action avec une prochaine session du 21 janvier au 1er mars 2019.

Rappel : étapes pour déposer un dossier

- Le jeune remplit et dépose le dossier de candidature disponible à la Communauté de communes ou sur : www.portededromardeche.fr dans le délai de l'appel à projet en cours
- Le jeune signe une charte d'engagement avec Porte de DrômArdèche et l'association ou la commune
- Il s'inscrit en auto-école
- Il réalise ses 35h de bénévolat
- Il obtient son code de la route
- Porte de DrômArdèche verse le financement à l'auto-école (250€ pour tous / 500 € si quotient familial inférieur à 1 000 €)
- Le jeune peut réaliser ses heures de conduite et passer son permis



Finances locales : Point d'étape sur la tenue de nos engagements

Dès l'année 2011, après un contrôle des comptes de la commune, la Chambre Régionale des Comptes pointait déjà « une situation financière délicate ».

Fort de ce constat et de ses propres analyses, Vincent Bourget s'était très vite positionné en 2014 comme un « Maire gestionnaire », soucieux :

- d'éviter un matraquage fiscal des contribuables,
- de maîtriser l'endettement,
- de bien utiliser les deniers publics,

proposant ainsi une rupture avec les mandats précédents et ses dérives parfois incontrôlées.

A la vue de ces éléments, la sagesse devait l'emporter !

Tout naturellement, les engagements annoncés dans le cadre de la campagne municipale (voir extrait ci-dessous) ont confirmé cette trajectoire.

NOS PROJETS 2014 - 2020

ECONOMIES POUR LES CONTRIBUABLES RAMBERTOIS

**STABILISER LES TAUX DE TAXE D'HABITATION ET DE TAXE FONCIÈRE
DIMINUER LA PART COMMUNALE/ REDEVANCES EAU ET ASSAINISSEMENT**

ECONOMIES POUR LA COMMUNE

**DÉSENDETTER PROGRESSIVEMENT LA COMMUNE
BAISSER SENSIBLEMENT LE MONTANT DES INDEMNITÉS DES ÉLUS
CESSER LES GASPILLAGES DIVERS QUI ONT MARQUÉ LE DERNIER MANDAT**

En ce début d'année 2019 et après quasiment 5 années de gestion, nous vous proposons un point d'étape sur la tenue de ces engagements, dont la finalité est de préserver le pouvoir d'achat des rambertoises et rambertois.

STABILISER LES TAUX DE TAXE D'HABITATION ET DE TAXE FONCIÈRE

Comme annoncé, les taux communaux des impôts locaux n'ont subi aucune revalorisation depuis mars 2014, soit :

- 10.02 pour la taxe d'habitation,
- 14.97 pour la taxe foncière sur les propriétés bâties,
- 51.70 pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Les contribuables apprécieront le changement de politique après les fortes augmentations constatées au cours de la précédente mandature :

- Taux de la taxe d'habitation : + 24,93 %
- Taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties : + 15.42 %
- Taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties : + 4.02 %

Dans le même registre, les tarifs des principaux services proposés par la commune sont maintenus à l'identique depuis le début du mandat :

- Tarif de restauration scolaire dans les écoles maternelles publiques : 3.80 € l'unité,
- Tarif de restauration scolaire dans les écoles élémentaires publiques : 3.95 € l'unité.

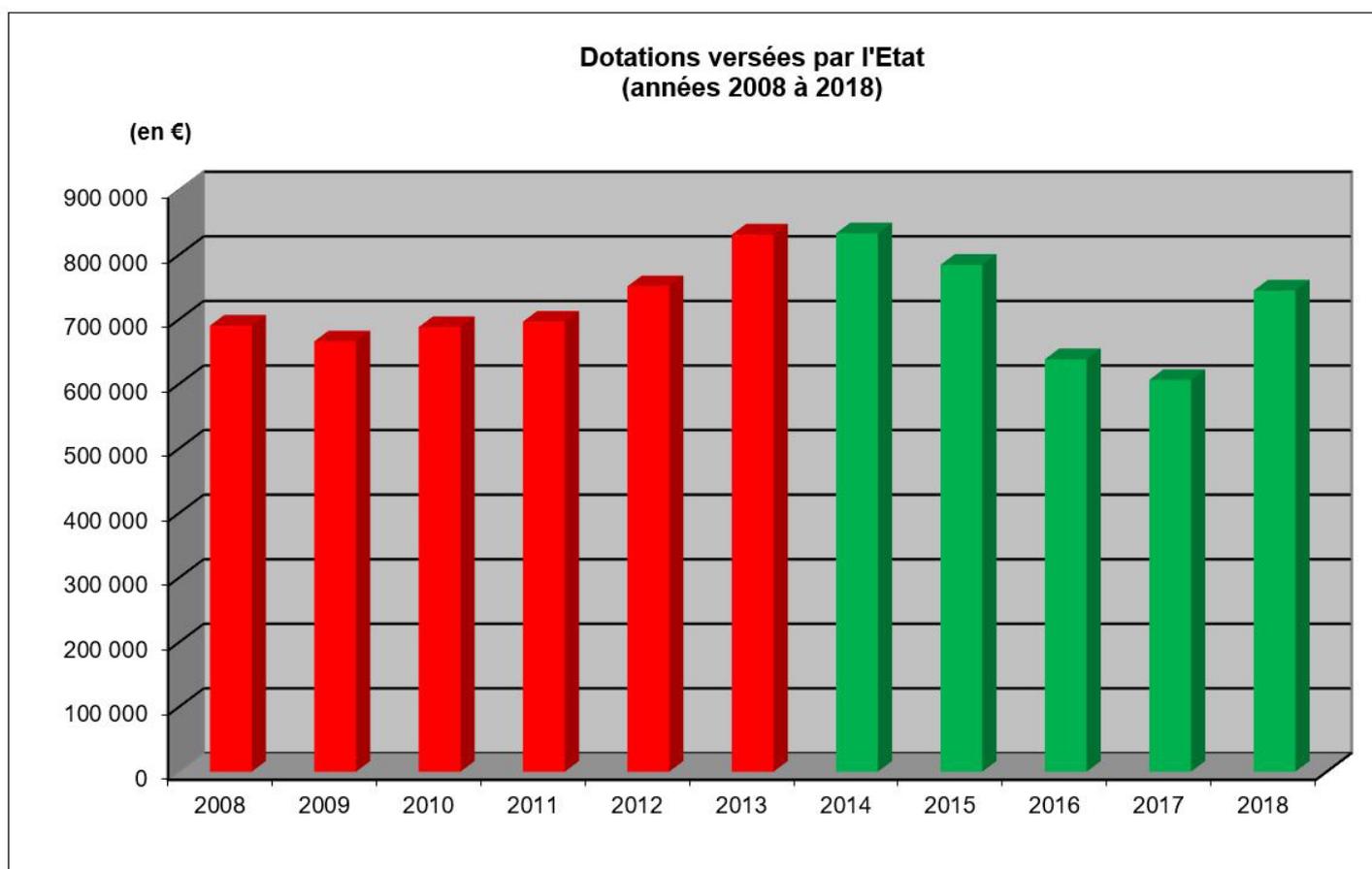
(Les parents d'élèves de l'époque doivent encore se souvenir de l'augmentation du ticket de cantine de 42 voire 53 % en fonction de l'établissement fréquenté, supportée également lors du précédent mandat).

- Tarif du portage des repas à domicile (7€ l'unité),

- Mise en place, dans un souci d'équité, du taux à l'effort pour les activités de l'accueil de loisirs proposées par le Centre Social municipal.

L'augmentation du nombre d'habitants sur la période (5 403 habitants en 2008 - 6 391 habitants en 2018), pourtant considérée comme l'une des clefs de répartition, n'a que très faiblement permis d'amortir l'impact des restrictions décidées par les gouvernements successifs.

Nous avons maintenu ce cap, malgré une baisse sans précédent des dotations versées par l'Etat à la commune.



- Gestion précédente équipe municipale
- Gestion Vincent Bourget

PROMESSE TENUE ✓

DIMINUER LA PART COMMUNALE/ REDEVANCES EAU ET ASSAINISSEMENT

La tarification réglée par l'utilisateur doit correspondre au coût réel du service. La commune a de ce fait la possibilité d'ajuster le montant de la surtaxe, imputée sur votre facture d'eau potable et d'assainissement, au final reversée par le délégataire (SUEZ) à la commune. La comparaison est édifiante !

Eau potable		
	Période de mars 2008 à mars 2014	Période d'avril 2014 à décembre 2018
Abonnement (part fixe)	+ 24 %	- 49,27%
Consommation (part variable)	+ 130 %	0

- Gestion précédente équipe municipale
- Gestion Vincent Bourget

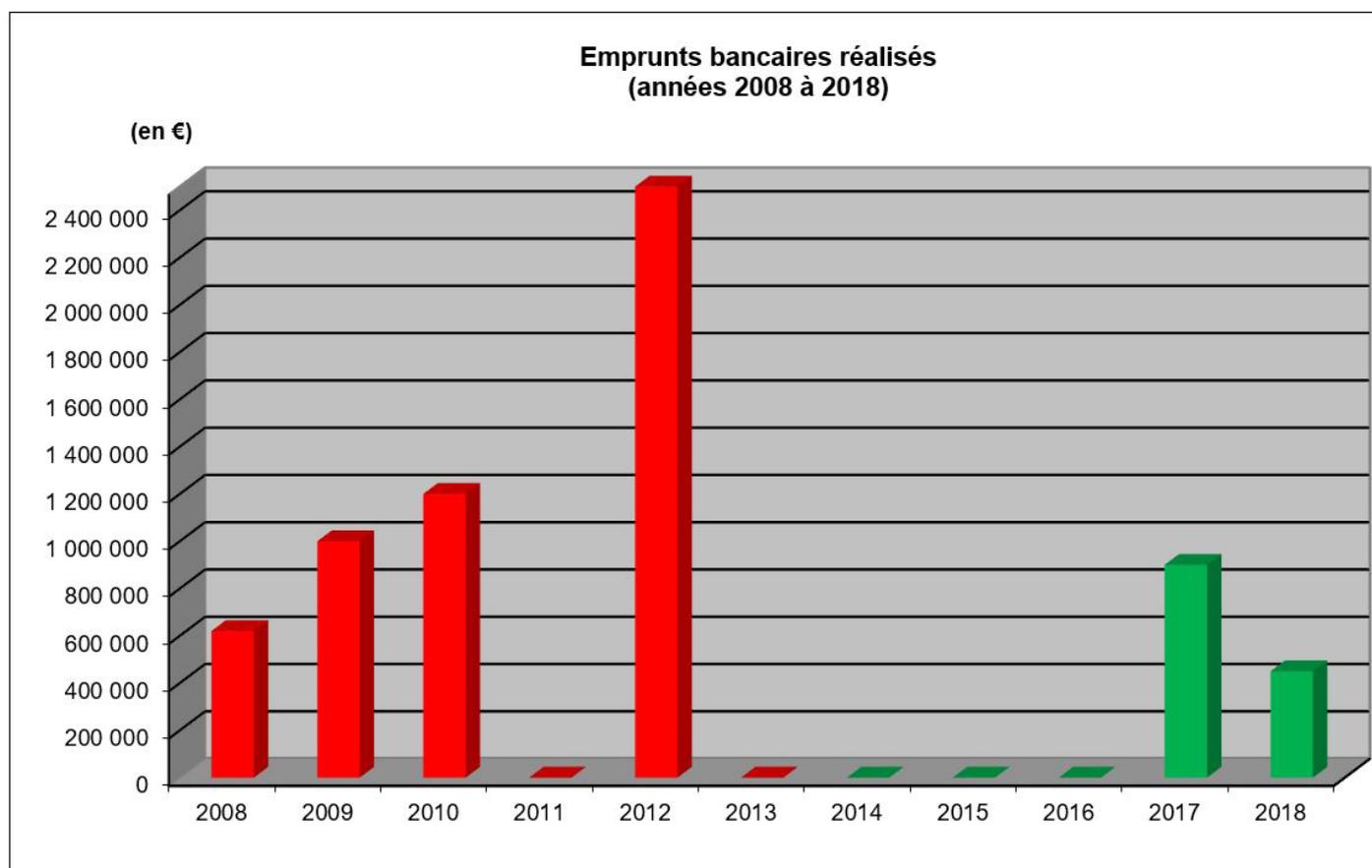
Une baisse de 16,66 % de la surtaxe sur la part variable d'assainissement (collecte) a également été instituée à compter du 1er janvier 2016.

PROMESSE TENUE ✓

DÉSENDETTER PROGRESSIVEMENT LA COMMUNE

- 5 412 000 € ont été empruntés sur la période 2001-2008 Gestion précédente équipe municipale
- 5 320 000 € ont été empruntés sur la période 2008-2014 Gestion précédente équipe municipale

Ce lourd fardeau, composé d'annuités trop conséquentes par rapport à la capacité de remboursement de la commune, a fortement restreint le niveau d'investissement du mandat en cours.

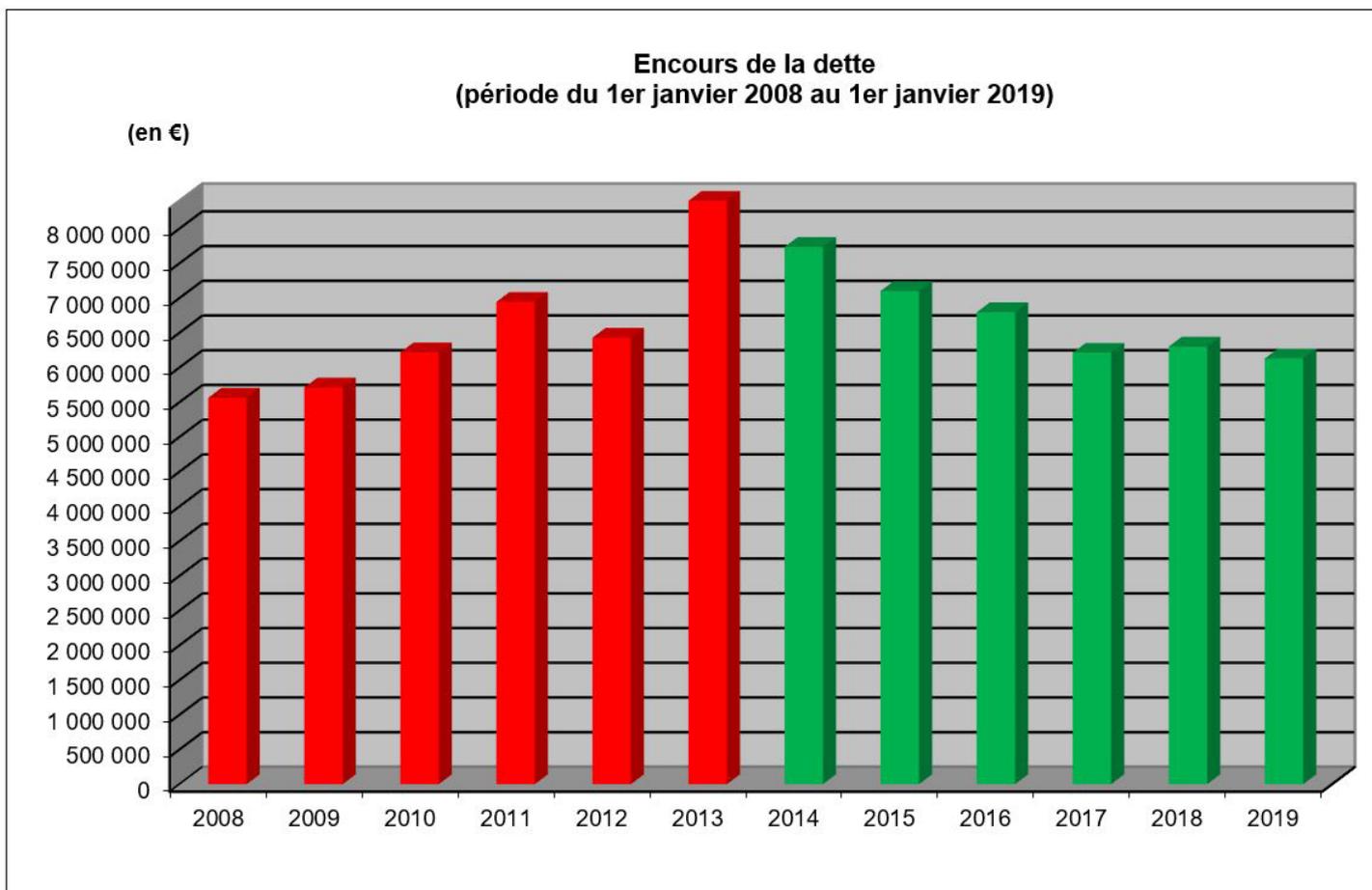


- Gestion précédente équipe municipale
- Gestion Vincent Bourget

- 1 350 000 € ont été empruntés sur la période 2014-2018 Gestion Vincent Bourget

Nos efforts ne sont pas restés vains : nous sommes revenus, au 1er janvier 2019, à un niveau de dette légèrement inférieur à celui constaté le 1er janvier 2010.

Malheureusement, un seul mandat ne suffira pas pour résorber cet endettement. Les générations futures, la prochaine équipe municipale (mandat 2020-2026), voire la suivante (mandat 2026-2032), subiront encore les conséquences des excès d'emprunts réalisés au cours de ces dernières décennies. C'est à ce prix que les nécessaires investissements au Saint Rambert de demain pourront être réalisés...



- Gestion précédente équipe municipale
- Gestion Vincent Bourget

PROMESSE TENUE ✓

BAISSER SENSIBLEMENT LE MONTANT DES INDEMNITÉS DES ÉLUS

Dans un contexte financier défavorable, les élus doivent montrer l'exemple.

Cet engagement a été honoré dès la première séance du Conseil municipal, qui s'est tenue le 16 avril 2014.

En effet, une délibération adoptée par les seules voix de la majorité municipale (l'actuelle opposition avait voté contre), a instauré pour la durée du mandat :

- une diminution du montant de l'indemnité susceptible d'être allouée aux Adjoint(e)s au Maire,
- une diminution du nombre d'élus rétribués.

Ces mesures permettent de réaliser une économie d'environ 16 000 € par an.

PROMESSE TENUE ✓

CESSER LES GASPILLAGES DIVERS

- Augmentation des dépenses réelles de fonctionnement pour la période de 2008 à 2013 = 965 008 € (soit + 29.07 %)
Gestion précédente équipe municipale
- Augmentation des dépenses réelles de fonctionnement pour la période de 2014 à 2018 = 362 305 € (soit + 8.45 %)
Gestion Vincent Bourget

Les élus de la majorité se sont fortement investis dans une démarche de :

- suppression des dépenses superflues,
- recherche de solutions annexes moins onéreuses,

tout en proposant aux administrés un service public en adéquation avec les moyens qui sont les nôtres.

Des arbitrages systématiques sont réalisés, les contrats sont renégociés, la mutualisation des commandes en lien avec la Communauté de Communes Porte de DrômArdèche a récemment été lancée.

N'oublions pas que ces économies de gestion ne sont pas que l'affaire de l'équipe municipale. Elles concernent également les administrés, les associations, les employés communaux. Il est opportun de remercier l'ensemble des acteurs pour leur implication actuelle et future.

Dans la globalité, les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées. En toute logique, l'épargne de gestion demeure fragile du fait du désengagement de l'Etat dans les territoires et de la volonté de la commune de ne pas augmenter les impôts locaux et les tarifs des services publics.

PROMESSE TENUE ✓

Pour de plus amples informations, nous vous rappelons que vous trouverez sur le site internet communal :

- les rapports des orientations budgétaires,
- les notes de présentation brèves et synthétiques des Budgets primitifs et Comptes administratifs,
- les décisions modificatives budgétaires.

Vous avez également la possibilité de consulter, en mairie, l'intégralité des Budgets primitifs et Comptes administratifs.

Enfin, Monsieur le Maire et son Adjoint aux Finances restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Meilleurs vœux à toutes et tous.

Boulangerie - Pâtisserie

A la petite Comtesse

Christophe Morandat



13, rue Lucien Steinberg - 26140 St Rambert d'Albon
Tél. 04 75 31 00 55





La Voirie

52 km de voirie dont 42 Km à charge de la commune.

La RD166 (de la rue de Marseille jusqu'à Anneyron), la RD266 (qui part de l'église jusqu'à Coinaud) et la rue de Marseille sont à la charge du département.

La route de l'Avenir (passage sous le pont de l'autoroute) et la route desservant la zone industrielle des Fouillouses sont de compétence Communauté de Communes.

Réseaux Assainissement Les chiffres clés

2633 clients assainissement collectif



53.8 km de réseau total d'assainissement

52.5 km de réseau eaux usées



1.3 km de réseau unitaire

Indicateurs du décret du 2 mai 2007				
Thème	Indicateur	2017	Unité	Degré de fiabilité
Caractéristique technique	D201.0 - Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaires ou séparatif (1)	6 391	Nombre	A
Caractéristique technique	VP.056 - Nombre d'abonnements	2 633	Nombre	A
Caractéristique technique	D202.0 - Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées (1)	-	Nombre	A
Caractéristique technique	VP.199 - Linéaire de réseaux de collecte des eaux usées de type unitaire (1)	1,3	km	A
Caractéristique technique	VP.200 - Linéaire de réseaux de collecte des eaux usées de type séparatif (1)	52,55	km	A
Indicateur de performance	P202.2B - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	37	Valeur de 0 à 120	A

Réseaux Eau Les chiffres clés



2,3425 € TTC/m³ sur la base de la facture 120 m³

54,2 km de réseau de distribution d'eau potable



100 % de conformité sur les analyses bactériologiques

100 % de conformité sur les analyses physico-chimiques



534 208 m³ mis en distribution sur le réseau d'eau potable dans l'année

73,5 % de rendement du réseau de distribution



2 772 clients desservis

7,14 m³/km/j de pertes en réseau



Indicateurs du décret du 2 mai 2007					
Thème	Indicateur	2016	2017	Unité	Degré de fiabilité
Caractéristique technique	D101.0 - Estimation du nombre d'habitants desservis (1)	6 284	6 284	Nombre	A
Caractéristique technique	VP.056 - Nombre d'abonnements	2 759	2 772	Nombre	A
Caractéristique technique	VP.077 - Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements) (1)	53,7	54,2	km	A
Tarification	D102.0 - Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	2,3449	2,3425	€ TTC/m ³	A
Indicateur de performance	P101.1 - Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (2)	100	100	%	A
Indicateur de performance	P102.1 - Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques (2)	100	100	%	A
Indicateur de performance	P104.3 - Rendement du réseau de distribution	66,81	73,53	%	A
Indicateur de performance	P103.2B - Indice de connaissance de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	93	93	Valeur de 0 à 120	A
Indicateur de performance	P105.3 - Indice linéaire des volumes non comptés	11,46	8,21	m ³ /km/j	A
Indicateur de performance	P106.3 - Indice linéaire de pertes en réseau	9,61	7,14	m ³ /km/j	A

Notons que pour la première fois depuis très longtemps, le taux de rendement (73.5 %) est nettement au-dessus du chiffre réglementaire à atteindre.

Une belle récompense qui justifie les investissements consentis ces dernières années. Cette performance est d'autant plus à saluer que la municipalité a fait bénéficier l'utilisateur d'une baisse de 50 % du coût de l'abonnement (délibération du mois de juin 2017).



Plus de 200 élèves des écoles et collèges rambertois ont participé aux animations du Centenaire de l'Armistice.

Le public aussi est venu nombreux à la conférence de la soirée



Le centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 a été commémoré en notre ville par deux manifestations qui ont eu lieu le jeudi 8 novembre à la salle Jean Ferrat. Tout d'abord à l'attention des jeunes des grandes classes des écoles et collèges (CM2 et 3èmes), et du grand public également en soirée, une remarquable exposition sur les objets de la vie quotidienne dans les tranchées. Un exposé très documenté de Quentin LEFEVRE accompagné d'un support audiovisuel donnait l'occasion à chacun de se renseigner sur ces heures terribles de l'histoire vécue par nos anciens. De très nombreuses questions ont été posées par les jeunes auditeurs, qui découvraient là de manière détaillée des pages de notre histoire que les programmes scolaires n'abordent que succinctement.

Les associations d'anciens combattants très impliquées

A trois jours de l'anniversaire officiel, l'organisation de cette longue journée du 8 novembre n'aurait pas été possible sans le soutien très actif des associations d'anciens combattants UMAC et FNACA, qui ont été présentes aux côtés de la municipalité et ses services depuis l'installation très tôt le matin jusqu'au démontage très tard le soir, en passant par l'accueil de 8 classes des écoles et collèges tout au long de la journée (Plus de 200 élèves accueillis dans la journée et près de 70 adultes le soir).



Les réunions de quartier ont permis d'aborder tous les sujets qui préoccupent les habitants



Les rambertois des différents quartiers étaient conviés en novembre à rencontrer les élus municipaux sur les différents sujets de la vie quotidienne, mais aussi sur les questions d'ordre général. Tout ce qui touche à la propreté et au civisme (ou plutôt au manque de) était largement exprimé par les habitants, venus plus nombreux pour certains quartiers que pour d'autres. Mais il est ressorti de ces rencontres une forte aspiration à plus de respect des personnes et des biens collectifs ou particuliers. A l'heure de la mise en place du PLU, de nombreuses demandes de précisions ont été formulées, l'occasion pour les élus de contrecarrer certaines idées reçues... ou répandues.

La fête et les lampions pour le 8 décembre

Malgré quelques gouttes tombées -contre toute attente- en plein milieu de la soirée, la fête du 8 décembre a tenu ses promesses de bonne humeur et de chaleur humaine. En effet, les familles et aussi un bon nombre de membres actifs des associations locales ont animé la rue rambertoise de leur présence, pour célébrer comme il se doit ce moment un peu particulier d'avant Noël, où la température n'est pas encore trop dissuasive pour rester dehors.

Chapeau les associations !

Saluons ici les 16 associations qui ont su faire de cette fête le bon moment attendu :

L'Amicale des sapeurs pompiers, Le Centre social, Coop' Sol, La Croix Rouge Française, le Don du Sang, La FNACA et l'Union des Anciens combattants, Le Football Club Rambertois, la Gym Volontaire de Coinaud, La Ruche, Le Racing Club Rambertois, Le Secours Catholique, Le Sou des Ecoles de Coinaud, le Sou des Ecoles de St-Rambert, Le Taekwondo, le Tennis Club rambertois !



Dès 18h00, les familles se pressaient autour du stand de la municipalité où les anciens combattants distribuaient et donnaient vie aux lampions de la fête. Il n'était plus ensuite un endroit de l'avenue où les petites mains auxquelles ils avaient été confiés n'agitassent ces symboles colorés et réconfortants en cette période un peu difficile.

Bravo aussi aux services municipaux malgré un laps de temps très limité pour installer électricité, tentes (très utiles) et tables dans un espace laissé au stationnement jusqu'à 17h, qui ont permis à tous les stands d'accueillir leurs visiteurs avec éclairage, électricité et abris.

Compliments aussi aux groupes d'animations pour flons-flons, lumières et chansons. Et bien sûr merci aux commerçants qui ont joué le jeu d'un temps fort de notre cœur de village.





Téléthon :

Le Conseil Municipal des Jeunes Rambertois mobilisé et solidaire !

Au cours du mois de décembre les jeunes élus se sont associés à deux actions solidaires.

Tout d'abord cela a pu se concrétiser dans le cadre du Téléthon le 8 décembre.

Au départ, les jeunes avaient émis le souhait début 2018 de « créer une discothèque pour s'amuser sur la commune pour les enfants et leurs parents ». Au fil des échanges, cette demande a pu évoluer. Ainsi il a été suggéré l'organisation d'une soirée dansante permettant ainsi aux jeunes mais aussi à leurs parents et amis d'être présents. Au-delà de l'aspect récréatif, ce projet a été associé à une envie des enfants de mettre en place une manifestation solidaire sur la commune. Au cours de l'année 2018 plusieurs rencontres ont permis d'aborder le handicap notamment avec l'ADAPEI.

Ainsi, il a été proposé de s'associer au Téléthon. Olivier JACOB, élu en charge de la coordination du CMJR a pu rencontrer des représentants départementaux dont Chantal BERNARD-BRUNEL, représentant l'AFM-Téléthon Drôme Nord pour présenter le projet. Cette dernière est venue à la rencontre des jeunes élus en octobre. Elle a pu ainsi à la fois revenir sur les enjeux du Téléthon, la recherche mais aussi sur l'élan de solidarité qu'amène cette manifestation à travers le pays. L'objectif était de récolter des fonds pour l'Association Française contre les Myopathies (AFM). Un chèque de 478 € a été remis à l'association. Ce sont près de 130 adultes et une vingtaine de jeunes qui ont répondu présents durant la soirée animée par DJ Mike et par Alexis DUCOIN, animateur sportif au club de gymnastique.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui se sont associés à ce beau projet, notamment les bénévoles et responsables du club de gymnastique volontaire et de la Croix Rouge Septentrionale. Merci également à Vincent VIAL, international de rugby en Suisse qui a mis aux enchères un maillot qu'il a dédié ainsi que ses coéquipiers.

Pour finir, les jeunes ont été conviés comme chaque année à la remise des colis de Noël offert par la Municipalité aux 60 résidents de l'EHPAD la Voie Romaine. C'est toujours un moment intergénérationnel fort apprécié par les pensionnaires et les enfants.

Les élus du CMJR et les élus adultes en charge de l'animation du Conseil des jeunes vous souhaitent une Bonne Année 2019 !



CABINET GABET AVOCAT

Annie GABET Frédéric GABET
Avocats au barreau de Valence

Un conseil Une défense

Spécialiste en Droit du
Travail, Droit de la
famille, des personnes
et de leur patrimoine

Activités dominantes
Préjudice Corporel
Droit de la construction

Tél. 04 75 31 02 60

cabinet@cabinetgabet.com - www.cabinetgabet.com

65, rue Lucien Steinberg 26140 St Rambert d'Albon

BOUTIQUE

L'Opticien

CC **E.Leclerc** ZA LA TULANDIÈRE SUD
26 140 ST RAMBERT D'ALBON
04.75.68.45.13
contact@lopticien-strambert.fr

OPTICIENS DIPLÔMÉS

EXPERTS ENFANTS, PROGRESSIFS, LENTILLES... SANTÉ BEAUTÉ, LOISIRS SPORTIFS.

Inscription au repas dansant des aînés 2019

Comme chaque année, la Municipalité convie les Rambertois et Rambertoises âgé(e)s de 68 ans et plus mais également les résidents de l'EHPAD la Voie Romaine à se retrouver autour d'un repas de début d'année.

L'événement se tiendra le **Samedi 23 Février 2019 à la Salle Polyvalente Jean FERRAT**

Comme l'an dernier, **rendez-vous à partir de 11 heures 30**

Les convives pourront déguster un bon repas mais aussi profiter d'une animation musicale et danser.

A noter que les conjoints peuvent aussi s'inscrire mais si ces personnes sont âgées de moins de 68 ans et / ou qu'elles ne résident pas sur la commune, elles devront s'acquitter d'une participation de 25 euros.

Inscriptions possibles auprès du secrétariat de la Mairie ou auprès de Nataly SIBUT (Centre Communal d'Action Sociale) à compter du lundi 7 janvier et jusqu'au vendredi 15 février (inclus).



Piz'A' Sim : Simone Gemma champion du monde Pizza Worl Cup 2018 !

Après plusieurs années de compétition et de progrès, en octobre, Sim a été récompensé de son travail, ses initiatives et sa motivation à aller toujours plus loin.

Accompagné d'une vingtaine de pizzaiolos représentant la France, son voyage à Rome a été une magnifique aventure.

Notre rambertois a remporté le titre de champion du monde à la Pizza World Cup 2018 dans la catégorie «Calzone». Nommée « la pizza championne du monde », elle a fait le bonheur de son inventeur et de ceux qui ont eu la chance de la savourer !

Dans la deuxième catégorie à laquelle Sim a participé, «Inovativa», il s'est classé sixième.

Un nouveau projet « made by Sim » est en cours pour 2019, comme promis.

Les clients pourront à tout moment se procurer des pizzas grâce au distributeur de pizzas artisanales disponible 24h / 24 et 7j / 7.

« Merci à tous mes clients fidèles depuis 2014, ainsi que mes sponsors, mes fournisseurs mes amis et ma famille »,

« A très vite, à Paris, les 1er et 2 avril 2019 pour la finale du championnat de France »



PIZ ' A ' SIM

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE PIZZERIA
Du Mardi au Jeudi , 11h30 - 14h00 / 18h00 - 21h00
Le Vendredi , 11h30 - 14h00 / 18h00 - 22h00
Le Samedi , 18h00 - 22h00 • Le Dimanche, 18h00 - 21h00

09 73 23 24 69 - 06 27 62 06 19 **piz.a.sim**



Plan d'adressage de la Commune

Dans le Bulletin municipal N°104, j'avais expliqué la mise en place d'un plan d'adressage en conformité. A ce jour, le diagnostic est terminé. Il nous faut maintenant définir les rues et lieux qui posent problèmes et dont nous devons changer le nom, et pour lesquels il nous faudra passer des délibérations.

Pour rappel une bonne adresse permet :

- Une rapidité d'intervention des services d'urgence.
- L'efficacité de l'acheminement du courrier et des colis
- L'optimisation des services tels que services à la personne, arrivée de la fibre...
- Une meilleure navigation pour l'usage des GPS par les particuliers sur les multiples terminaux....

Informez et associez les riverains guide notre travail

Ilots de propreté

La commission extra-municipale a réfléchi aux problématiques rencontrées au sujet des îlots de propreté. Objectif : qu'ils ne soient plus l'endroit où les gens viennent déposer tout et n'importe quoi. Nous avons décidé la mise en place de panneaux expliquant les bons gestes. Ces panneaux ont pour but d'informer les citoyens sur la façon de procéder pour l'utilisation des îlots et des points d'apport volontaire. Ils seront mis en place prochainement.

Ces lieux de ramassage ne doivent pas être des lieux où chacun peut venir déposer n'importe quoi. Pour cela il y a des déchetteries : d'ailleurs, la mairie délivre une carte d'accès gratuite aux Rambertois. Alors n'hésitez pas à en faire la demande.

De plus, lorsque vous achetez un appareil, vous pouvez faire reprendre l'ancien. La directive européenne 2002-96 CE du 27 janvier 2003 (consultable sur www.ademe.fr) régit l'élimination des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). Ses dispositions ont été transposées en droit français et insérées dans le code de l'environnement (art. R. 543-172 à R. 543-206). Elles imposent aux distributeurs de collecter les déchets électriques et électroniques sur la base d'«un pour un» : un produit acheté, un produit repris. C'est pour cela que vous payez une éco-participation.

Pour compléter tout cela, la commune verbalise les gens qui, peu scrupuleux, déposent à côté des îlots.

Ayez les bons réflexes ! Gardons notre ville propre.



PRESERVONS NOTRE PLANÈTE AVEC LES BONS GESTES

VERRE

Bouteilles, bocaux ...



PLASTIQUE

Bouteilles d'eau, d'huile ...
Flacons de liquide vaisselle, gel douche, shampoing ...
Emballages en acier et aluminium : canettes, boîtes de conserves, aérosols ...
Briques alimentaires : de lait, soupe ...



PAPIERS ET CARTONS

Emballages : boîtes de céréales, gâteaux, pizzas ...
Journaux, publicités, revues sans film plastique ...





ICI UNIQUEMENT LES ORDURES MENAGERES EN SACS DE 80L MAXIMUM



INTERDIT DE DEPOSER

Sous peine d'amende art : R-635-8 et R-632-1 du code pénal



PNEUS, FIBROCIMENT (1^{ER} samedi du mois)
DECHETS DE CHANTIERS
GRAVATS, AMEUBLEMENT
PRODUITS CHIMIQUES,
APPAREILS ELECTRIQUES
DECHETS DE TOUTES SORTES ...



VERRES
PAPIERS
PLASTIQUES



DECHETTERIE

SIRCTOM

6, ZA Les Payots

26140 ANDANCETTE

www.sirctom.fr – Tel : 04 75 03 87 87



Points d'Apport Volontaire



Gardons notre ville propre

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

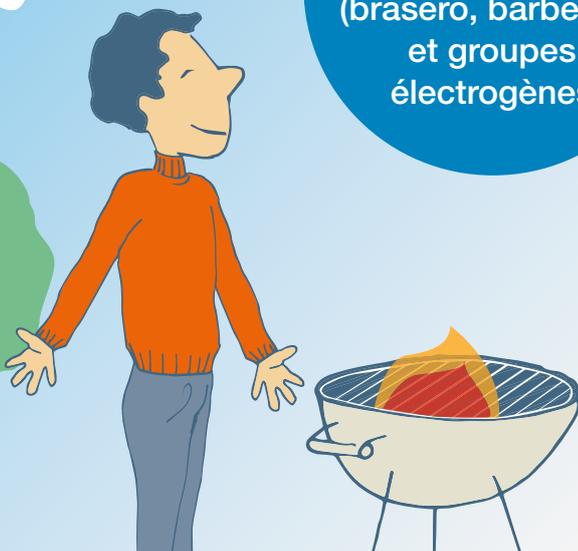
Aérez
au moins
10 min.
par jour



Faites vérifier et entretenir :
chaudières et
chauffages chaque
année avant
l'hiver



Utilisez dehors :
appareils de cuisson
(brasero, barbecue)
et groupes
électrogènes



Respectez le mode d'emploi
des appareils
de chauffage
et de cuisson



Scolaire - mandat 2014-2018

Chaque commune a l'obligation d'assumer les dépenses d'entretien et de fonctionnement pour les écoles publiques. Malgré les baisses de dotations de l'état, la commune de St Rambert a non seulement rempli cette exigence, mais elle a également mis en œuvre le maximum de choses pour faciliter l'épanouissement des élèves Rambertois.

Certes, la municipalité actuelle n'a pas construit une nouvelle école (et encore moins tenté d'en construire une sur un terrain non constructible !!), mais elle a fait en sorte d'améliorer le quotidien des personnes fréquentant les écoles existantes. Sans faire une liste exhaustive, en voici quelques exemples :

INVESTISSEMENTS

La récréation est un moment primordial pour les élèves et il nous paraissait donc important de mettre quelques installations supplémentaires dans les cours de nos écoles :

- 2015, l'école FA martin a été équipée d'une table de ping-pong et l'école de Coinaud d'un nouveau panier de basket.
- 2016, c'est l'annexe Martin qui a été dotée de deux cages de foot et d'une nouvelle cabane.
- 2017, l'école Pierre Turc Pascal n'a pas été oubliée avec la mise en place de deux jeux de cours.

La commune s'est également engagée, sur du long terme, dans la mise en place de volets solaires à l'école FA Martin. La première tranche de travaux a été réalisée en 2017, la deuxième en 2018 et la troisième tranche est programmée sur l'année 2019, pour finaliser tout le bas de l'école. Les travaux pourront ensuite concerner la partie haute. Ces travaux indispensables à cette école vieillissante, équipée jusqu'alors de rideaux en très mauvais état, apportent aussi une vraie sécurisation contre les effractions.

Toujours pour FA Martin, une enseigne indiquant le nom de cette école publique est enfin venue orner la façade de l'établissement. Aussi bizarre que cela puisse paraître, cela n'avait jamais été fait....

Durant le mandat, les trois écoles auront été dotées de visio-phones qui, non seulement facilitent le travail des directeurs, mais répondent également aux normes d'accès pour les personnes en situation de handicap.

PARTICIPATIONS FINANCIERES AUX ECOLES

Malgré les difficultés financières dues, en partie, à la baisse des dotations de l'état, les élus actuels ont décidé de ne pas baisser les diverses participations financières versées aux écoles.

Au contraire, elle a même augmenté la subvention pour les classes découvertes en passant de 7€ à 10€ par nuit et par enfant. En effet, suite à une réflexion sur les anciennes conditions d'attribution et avec l'accord des écoles, la subvention est maintenant pour deux niveaux scolaires (CE2 et CM1) un an sur deux, ce qui permet à chaque enfant de partir au moins une fois dans sa scolarité. Auparavant, une iniquité était à noter puisque la subvention était donnée tous les deux ans mais uniquement pour deux classes : comment choisir entre les élèves pour les écoles ayant plus de 2 classes par niveau ?



Dès le début du mandat, nous avons décidé de mettre en place dans les classes de maternelle le système 1 CLASSE = 1 ATSEM. Très peu de communes octroient de tels moyens ! Ces agents assistent les enseignants au quotidien, veillent au bon déroulement de la journée de l'enfant pendant le temps scolaires mais aussi pendant les temps périscolaires (TAP, garderies et cantine). Ils assument également le nettoyage et le rangement de leur classe avant, pendant et après la journée scolaire.

La Municipalité n'a pas oublié les écoles privées, en augmentant dès l'année scolaire 2015-2016, sa contribution financière, celle-ci est passée de 421€ à 430€ par enfant. Elle a également souhaité maintenir cette contribution pour les élèves de maternelle, même si cela n'était pas obligatoire.

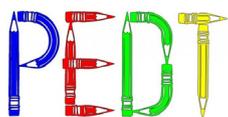
GRATUITE DES TEMPS PERISCOLAIRES

Pendant les quatre années de TAP (temps d'activités périscolaires), la commune de St Rambert a maintenu la gratuité des activités pour tous les élèves. Ce choix était une évidence, afin de ne pas creuser les inégalités entre les enfants. De même, les garderies et les études sont toutes proposées à titre gratuit aux familles Rambertoises.

SECURITE

Divers travaux de sécurisation ont eu lieu dans nos écoles, dont voici quelques exemples :

- mise en place de système d'alerte et achats de trousse de secours PPMS (plan particulier de mise en sécurité), qui étaient absents de nos écoles malgré les risques existants dans notre commune,
- mise en service de l'alarme à l'école Pierre Turc Pascal, qui n'avait jamais fonctionné depuis sa construction,
- installation de barrières de sécurisation devant l'annexe martin,
- mise en place permanente d'agents pour surveiller la circulation aux abords des écoles les plus exposées,
- créations de sorties de secours dans les salles de siestes de l'école Pierre Turc Pascal (oubliées lors de la construction !),
- changement des extincteurs à l'école FA Martin (qui n'étaient plus aux normes à notre arrivée !),
- rehaussement du mur à l'école de Coinaud,
- Installation de puits perdus,
-



Projet éducatif territorial

Depuis 2014, avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et des TAP (temps d'activités périscolaires), les communes avaient de mettre en place un PEDT (plan éducatif territorial). Celui-ci permettait non seulement de proposer un cadre aux divers acteurs éducatifs pour optimiser l'accueil des enfants, mais aussi à la mairie d'obtenir des subventions de l'Etat pour l'organisation des TAP.

Le dernier PEDT en date était validé uniquement pour l'année 2017/2018 et, avec l'arrêt des TAP et le retour à la semaine de quatre jours, il n'était pas prévu de le renouveler.

Mais.....

Durant l'été 2018, l'état a présenté le « Plan Mercredi » prévoyant un soutien des Caisses d'Allocations Familiales aux communes s'engageant dans la nouvelle génération des projets éducatifs territoriaux (PEDT). En effet, depuis septembre dernier, la journée du mercredi est considérée comme un temps périscolaire et non plus extrascolaire. La commune de St Rambert a donc décidé de se lancer dans la rédaction d'un nouveau PEDT : cela apporterait des aides financières, mais aussi une complémentarité et une cohérence éducative durant les différents temps de l'enfant. Ce nouveau projet a pour

but de mettre en valeur la richesse de notre territoire et de développer des activités éducatives de qualité pendant toute la semaine de l'enfant.

Pour arriver à un bon résultat, il était primordial d'établir une collaboration entre les divers acteurs : Directeurs d'écoles, Directrices du Centre Social et de l'Accueil de Loisirs, Référentes des temps périscolaires hors mercredis, parents, élus...

C'est pour cette raison qu'un nouveau comité de pilotage « COPIL PEDT » a été mis en place et s'est réuni ce lundi 3 décembre. Lors de cette première rencontre, Le Maire a expliqué les objectifs de ce dispositif et Mme Delalex (Adjointe aux Affaires Scolaires) a présenté la partie périscolaire hors temps mercredi. Mme Fanget (Directrice du Centre Social Culturel Municipal) a quant à elle présenté toute la partie concernant ce fameux « Plan Mercredi ». Tout au long de cette présentation, chacun a pu poser des questions, apporter son avis, ou émettre des idées.

Le comité de pilotage se réunira deux fois par an, ou plus fréquemment si besoin.

Question - Réponse

Question posée par DH : «A plusieurs reprises, j'ai constaté vers la caserne des pompiers des mamans se dirigeant vers la lointaine école de Fixemagne. Certaines font 4 fois le trajet par jour, avez-vous envisagé une solution ?»

Réponse d'Audrey DELALEX

(adjointe en charge des questions scolaires)

Dès 2014, nous nous sommes penchés sur ce problème d'accès à la dernière école construite : le groupe scolaire PIERRE TURC PASCAL.

Cet établissement est beaucoup trop excentré par rapport au Centre Ville et se révèle très difficile d'accès, par le pont de l'auto-route, pour les familles se déplaçant à pied.

Très rapidement nous avons pu constater une iniquité de traitement entre les Rambertois puisque quelques mois avant les élections, l'ancienne municipalité avait mis en place un transport avec le mini bus communal pour certains enfants seulement.

Après vérification, il s'est avéré que ces enfants n'avaient été choisis selon aucun critère précis (ni sur des critères financiers, ou des situations de handicap)... Il était de notre devoir de faire stopper cette inégalité au plus vite : un tel service devant s'adresser, s'il s'avère possible, à l'ensemble des citoyens et non à une poignée choisie par intérêt électoral ! Nous en profitons pour remercier les familles concernées qui, malgré le tracassé que cela impliquait, ont

très bien compris notre envie de servir tous les Rambertois.

Dès le mois de Juillet 2014, nous avons lancé un appel d'offre pour un marché de transport scolaire. Divers trajets journaliers avaient été étudiés, desservant l'école Pierre Turc Pascal mais aussi les autres écoles de la commune.

A la suite d'un appel d'offre, un seul prestataire avait répondu... à des tarifs prohibitifs (plus de 6 € par jour et par enfant, hormis une option à 3.17 € qui n'aurait que très partiellement desservi la commune). Impossible de se lancer dans une telle opération, sachant qu'une étude très instructive de la FCPE (Fédération de Parents d'Elèves) a fait apparaître que les familles envisageaient de dépenser... environ 9 € par mois pour une telle prestation. C'est d'ailleurs fort compréhensible quand on sait qu'il est de plus en plus difficile de faire face au quotidien.

La commune, qui ne fait que gérer l'argent des citoyens, ne peut financièrement compenser la différence.

Encore une belle idée qui ne verra pas le jour car tout simplement impossible à financer..

Ecole maternelle Pierre Turc Pascal

Les inscriptions pour les enfants nés en 2016 et pour ceux nés du 1er janvier 2017 au 31 août 2017 commenceront au mois de février. Vous devez vous munir du livret de famille et du carnet de santé. Auparavant, une inscription doit se faire en mairie.

Au mois de novembre, les classes de grande section ont assisté au spectacle, proposé par la Communauté de Communes, intitulé «Corcoroo, le jour se lève». Ce moment a été très apprécié.

Les classes de MS ainsi que PS et TPS iront au cours du 2ème trimestre.

Le Père Noël est venu nous rendre visite le jeudi 20 décembre. Il avait apporté des cadeaux pour les classes et des pochettes avec des petites gourmandises pour chaque enfant. Merci aux petits lutins de la mairie et au Père Noël de s'être déplacés jusqu'à nous.

Le spectacle annuel aura lieu le samedi 23 mars à la salle polyvalente. Le thème, qui reste une surprise, sera commun à toutes les classes. Mme Revouy, intervenante musique, nous aide à finaliser ce beau spectacle.

La semaine de « l'école ouverte » sera renouvelée cette année au mois d'avril afin que les parents puissent venir observer le travail qui se fait dans les classes.

L'équipe de l'école maternelle vous souhaite une très bonne année 2019.



Ecole primaire F et A Martin

En cette année de commémoration du centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, nos 3 classes de CM2 ont pu assister le 08 novembre dernier à la conférence de Quentin Lefevre dans la salle Jean Ferrat sur le temps scolaire. Les enfants ont ainsi pu apprendre beaucoup de choses sur la Première Guerre Mondiale, découvrir un grand nombre d'objets d'époque et poser des questions. Un grand merci à M Lefevre ainsi qu'à la municipalité pour cette excellente initiative !

La 8è édition sur l'école de l'opération «Mets tes baskets et bats la maladie» (ELA) a permis de récolter cette année 2168,36€ de dons, intégralement reversés à l'association ELA pour aider les enfants malades. Le cross associé à cette opération a pour la première fois été suivi par la totalité des 18 classes de l'école, du CP au CM2, soit 353 élèves. Merci à toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin, soit en étant présentes lors du cross (les parents,

la police municipale), soit par leurs dons et bien sûr un grand bravo aux enfants !

La journée de liaison CM2-6è au sein du collège Fernand Berthon le 22 novembre était une fois de plus une réussite. Tous les enfants de CM2 ont pu découvrir les très beaux locaux du collège et manger au self à midi. Nos futurs collégiens ont pu relever des défis tout en faisant connaissance des différents professeurs et de leurs futurs camarades des autres écoles du secteur.

Le directeur de l'école, M. Olivier BERTHIER, est à votre écoute pour les questions d'ordre scolaires au 04.75.31.02.67.

Pour tout ce qui concerne le temps périscolaire municipal au sein des locaux de l'école Martin (les garderies, la cantine, les études surveillées), contactez la référente périscolaire, Mme Natalia NAVARRO au 06.43.62.91.65.





C'est toujours dans la bonne humeur et avec un grand enthousiasme que l'équipe du SOU DES ECOLES RAMBERTOIS prépare ses manifestations de l'année.

Cette équipe dynamique a recruté cette année un membre particulièrement apprécié des enfants, des enseignants et désormais des commerçants rambertois, Cotcotte la cocotte. Ces derniers lui ont offert un accueil chaleureux lors de la traditionnelle tournée des commerces rambertois pour l'appel aux dons pour le loto annuel du 2 décembre.

L'équipe du SOU DES ECOLES RAMBERTOIS et Cotcotte la cocotte seront heureux de partager leur bonne humeur avec vous lors des diverses manifestations et festivités de cette année scolaire :

23 / 03 / 19 : fête de l'école maternelle

Juin : fête de l'école élémentaire

1 fois par mois : vente de goûters à la sortie des écoles (...)

Le mot d'ordre est de toujours être au service des enfants des écoles publiques rambertoises.

Tél : 06 25 95 30 57 Mme Meziane

e-mail : lesou_descoles_rambertois@yahoo.com (secrétariat)

Facebook : Le sou des écoles de Saint Rambert d'Albon



Ecole de Coinaud



Le conseil d'enfants reprend du service !

Sur ce début d'année scolaire, une nouvelle équipe a été élue pour représenter les différentes classes du CP au CM2 de Coinaud. Dix élèves se réunissent une fois par période et font des propositions pour améliorer la vie de l'école. Celles-ci sont le fruit de la réflexion de chaque classe. Un petit budget est alloué pour cela. Le premier conseil a déjà eu lieu et a été riche en suggestions : renouvellement du matériel de sport, décoration du portail de l'école, opération « silence dans les couloirs »...

Sou des Ecoles de Coinaud

Comme chaque année, le Sou des Ecoles de Coinaud organise sa traditionnelle matinée boudins

le dimanche 13 janvier de 9h à 13h à la Salle des Fêtes de Coinaud (Rue Bernard Labrosse- Saint-Rambert d'Albon).

Au programme, vente de caillettes, assiettes de boudins, saucisses à cuire et gueuses sans oublier une exposition de voitures anciennes et une fanfare. Buvette sur place.

Nous vous attendons nombreux !

Ecole Saint François - les Goélands

Six personnes de l'ensemble scolaire Saint François les Goélands entourées du Père Christian de l'Abbaye de Champagne se sont rendues en Tanzanie pour participer à la construction d'une école. Grâce au soutien des différents partenaires, nous avons pu envoyer 5000 euros sur place et procéder à l'achat de matériaux. En arrivant sur le chantier, 4 maçons étaient présents pour guider la construction. L'objectif fixé a été atteint. Nous avons monté les murs jusqu'aux linteaux. Les participations financières, les encouragements et l'intérêt manifesté pour ce projet ont permis la réussite de cette aventure humanitaire mais aussi humaine et spirituelle.

En effet, l'équipe a été bousculée par les rencontres, les échanges, les valeurs humaines, le milieu de vie, les convictions religieuses, le sens de l'accueil.

Vendredi 30 novembre, une soirée était organisée pour faire partager l'expérience vécue en Tanzanie, procéder au tirage de la tombola, et remercier tous les partenaires qui ont encouragé ce projet.

Un diaporama du voyage a été très apprécié par les invités.

Une nouvelle équipe va se constituer pour poursuivre le projet à Basotu !



NOS ACTIONS :

Cette association nous permet d'organiser des manifestations tout au long de l'année, dont tous les excédents réalisés sont reversés à l'ensemble scolaire afin d'accompagner financièrement les familles et ainsi aider les enfants à profiter pleinement de tous les moments forts, des sorties scolaires et contribuer au renouvellement des outils pédagogiques.

Les manifestations organisées par l'Apel :

- Accueil des parents le jour de la rentrée
- Présentation de l'Apel aux portes ouvertes
- Organisation du LOTO fin novembre
- Participation à la célébration de Noël
- Stand chocolat chaud le 8 décembre
- Vente de chocolats
- Collation le jour du cross
- Vente de pizzas
- Soirée des talents
- Kermesse
- Et présents à chaque fois que l'on peut...

Tous travaux d'imprimerie, signalétique et fournitures de bureaux aux meilleurs prix !

Tous travaux de ville
cartes de visite - flyers
affiches

Étiquettes - Autocollants
Adhésifs

Brochures - Catalogues - Livres

Impressions grand format

Enseignes

Marquages véhicule
& textile

Objets publicitaires

Impression
Numérique
Eco-solvant + découpe



Impressions
Offset
Grandes séries



Impressions
Numérique
Petites séries



Impression
Numérique
Latex



Et aussi un grand choix en papeterie et maroquinerie dans nos 300 m² de magasin et sur fauchery.com

FAUCHERY SAS
IMPRIMERIE - PAPETERIE - ENSEIGNES

34, route de Marseille
RN7 - 38150 Chanas
Tél. 04 74 84 26 13
imprimerie@fauchery.com

Collège F. Berthon

Un nouvel échange scolaire avec la ville d'Obersulm :

Pendant une semaine, les collèges Fernand Berthon et les Goélands de St Rambert d'Albon ont vécu sous le signe de l'amitié franco-allemande. Du 05 au 12 novembre 2018, leurs élèves germanistes ont accueilli un groupe de 20 élèves de la ville d'Obersulm. Cette année, il s'agissait de la 1ère édition de l'échange avec cette ville et, en cet honneur, une réception a été organisée en mairie afin de saluer les élèves germanistes et leurs correspondants.

Les élèves allemands ont été accueillis dans les familles françaises et ont accompagné leurs correspondants en cours. Ils ont eu l'occasion de découvrir la région lors de sorties scolaires à Vienne et à Lyon, ainsi que pendant le week-end en famille.

De leur côté, nos élèves se préparent déjà au voyage à Obersulm qui est prévu du 20 mai au 27 mai 2019. Ils y retrouveront leurs correspondants pour poursuivre cette belle expérience riche en découvertes.

Expériences d'électrostatique au collège BERTHON :

Lundi 01/10, dans le cadre de la fête de la science, les élèves de 5^e ont assisté en salle polyvalente à une série d'expériences de physique sur l'électrostatique. Monsieur Frank VILLAIN, professeur de sciences physiques, a donc présenté plusieurs expériences très démonstratives sur les décharges électriques. Il a fait découvrir le rôle de l'électron au sein de la matière, il était accompagné de Madame Chloé BAYON, adjointe de direction de la Maison pour la science en Alpes Dauphiné, partenaire et organisateur de l'opération portée par le Conseil Départemental de la Drôme et l'Université Grenoble Alpes. Depuis longtemps, on assiste à une désaffection des études scientifiques chez les jeunes, aussi cet événement cherche à encourager les collégiens vers des études et des métiers scientifiques.

Un bus gratuit a conduit les volontaires sur Valence à la Tour Maubourg au village des sciences 2018, où se sont tenus de nombreux stands d'animations scientifiques.

Remise des diplômes au collège Fernand BERTHON :

Jeudi 11 octobre, l'équipe enseignante recevait ses anciens élèves de 3ème et leurs familles pour remettre le précieux diplôme du DNB 2018. Plus de cent personnes étaient présentes et les diplômés ont posé sous le préau pour la traditionnelle remise. Ce sont 67 élèves qui ont obtenu le DNB en série générale et trois élèves pour la série professionnelle; la barre des 80% de réussite est encore franchie. Les élèves étaient contents de se retrouver pour échanger avec ceux qu'ils ont perdus de vue, mais également les professeurs très curieux de savoir comment ils avaient vécu leur rentrée au lycée. Moment très convivial, qui montre l'attachement au collège Fernand BERTHON des élèves et de leurs familles.

Cross du collège Fernand BERTHON :

Le temps était maussade et humide, mais le mardi 13 novembre tous les collégiens ont effectué le cross du collège. La nouvelle mascotte du « Sou des écoles » était présente, mais également un grand nombre de parents venus encourager leurs enfants, quelques uns ont même couru avec les élèves. A l'issue de chaque course, un podium récompensait les rapides et endurants, mais unanimement les adultes du collège ont trouvé remarquable l'engagement de tous les élèves. A l'issue, 50 élèves ont été sélectionnés pour le cross départemental et 21 d'entre eux ont participé aux finales académiques du 12 décembre. Bravo à tous !



Le réseau d'éducation prioritaire (REP) à St Rambert d'Albon

Depuis quelques années, 3 établissements scolaires publics de notre commune ; l'école maternelle Pierre Turc Pascal, l'école élémentaire Fernand et Augusta Martin et le collège Fernand Berthon fonctionnent en réseau.

Il s'agit de travailler en équipe afin de partager des réflexions pédagogiques (problèmes et solutions), des formations de personnel et des projets.

Le réseau s'ouvre à de nombreux partenaires locaux : Mairie, Centre Social et Culturel Municipal, Éducatrices de Prévention Spécialisées ...etc.

Un seul exemple, 4 enseignants du collège en Français, Mathéma-

tiques, Histoire-Géographie-Enseignement moral et civique et Anglais font de la co-intervention avec les professeurs des écoles de CM de l'école Martin.

Ce projet n'est qu'une infime partie de la volonté de chaque membre du réseau de rapprocher son quotidien au service d'une même cause : le bien-être et la réussite scolaire des enfants de la commune.

Le but est de créer une ambiance rassurante pour les enfants et cela malgré les changements entre la maternelle et le CP, puis entre le CM2 et la 6ème.

Collège les Goélands

Une première période se termine et fait place à de nouveaux projets ...

Cette première période de l'année scolaire s'est terminée avec les derniers temps forts du trimestre ...

La soirée portes-ouvertes du 23 novembre a accueilli de nombreux visiteurs. Élèves et professeurs ont fait part de leurs expériences et ont présenté les outils, les supports et les diverses activités pédagogiques proposés aux collégiens. Les inscriptions pour l'année scolaire 2019-2020 sont en cours ...

Les Goélands sont aussi de grands sportifs ! Après une qualification au cross Départemental à Montélimar, plusieurs équipes se sont rendues au cross Académique près de Bourgoin-Jallieu. Deux élèves, Maël Orand et Hervé Cluzel se sont particulièrement illustrés par leurs performances et sont arrivés 7e et 10e de leur course. Malheureusement, l'aventure s'arrête là, contrairement à l'an dernier, aucune équipe n'est qualifiée pour le France.

A l'occasion des fêtes de Noël, un artiste peintre a passé deux jours dans la cour de récréation avec les élèves, les 10 et 11 décembre, afin de réaliser une fresque sur la nativité sur un pan de mur extérieur.

Le jeudi 20 décembre, les collégiens se sont retrouvés après la récréation du matin, pour fêter le temps de Noël. L'après-midi, les classes de 6e se sont défiées autour de jeux animés par leurs professeurs principaux. Quant aux plus grands, le Ciné Noël leur a projeté le film « À voix haute, la force de la parole » sur le thème du concours Eloquentia. Les élèves étaient en vacances le jeudi soir, ce qui a permis à l'équipe éducative de se réunir en journée pédagogique pour travailler notamment sur l'évaluation des compétences.

Divers projets se mettent en place ...

Le séjour APPN (activités physiques de pleine nature) des 6e, organisé par Laurent Crespy, professeur d'EPS, se met en place. Les 5 classes de 6e partiront en Corse du 19 au 25 juin ... une aventure inoubliable !

Comme chaque année, le lien CM2/6e est organisé par la documentaliste du collège et les professeurs des écoles de CM2, avec des activités autour des livres et une rencontre entre CM2 et 6e en fin d'année. Un moment d'échanges très apprécié par tous.

Le prix littéraire 5e « Prix de la croisée des Mondes », organisé par les documentalistes des collèges Fernand Berthon, André Cotte et Les Goélands, et par les médiathèques de St Vallier et de St Rambert, sera lancé à la rentrée de janvier. Les élèves connaîtront la sélection des 8 livres en concurrence, le mercredi 23 janvier. Au printemps, un auteur de la sélection viendra rendre visite à ses lecteurs dans les différents établissements. Des partages et de belles émotions littéraires en perspective !

D'autres actions sont prévues au CDI (Centre de documentation et d'information) : des siestes contées, des débats philo, notamment pendant le temps de midi.

Les classes de 4e se déplacent au cinéma de St Vallier dans le cadre de l'action « Collège au cinéma » proposée par le département. 3 films sont au programme de cette année scolaire. C'est pour les élèves, une ouverture au cinéma d'auteur ... souvent très différent de ce qu'ils ont l'habitude de voir. Des découvertes culturelles surprenantes et enrichissantes.

Cette année encore, les 4e seront tous formés au PSC1 par petits groupes de dix élèves sur une journée : 8 heures de formation aux gestes des premiers secours.

Les élèves de 4e et 3e du Parcours Sciences passeront dans les classes de 6e et 5e pour aborder un thème qu'ils ont préparé. Cette année, ils ont décidé de parler des drogues.

D'autres projets sont en préparation et contribueront à l'enrichissement personnel de tous les acteurs de la communauté éducative. Toutes ces actions permettent de donner du sens aux apprentissages et de varier les supports pédagogiques.





MARIAGES

Félicitations à

Jérôme LAFON et Delphine DANDRIEUX pour leur mariage célébré le 1er Septembre 2018

Ahmet KOCAK et Süheda ORHAN pour leur mariage célébré le 08 Septembre 2018

Hubert PATRON et Claudine VERT pour leur mariage célébré le 15 Septembre 2018

Éric DUARTÉ et Véronique VILLALPANDO pour leur mariage célébré le 06 Octobre 2018



NAISSANCES

Bienvenue à

Charlotte SAPET
Ayse GÜR
Naël AÏT-ISSAD BAYLE
Stann REYNAUD TERRAY
Laël BAUD

Amine ABBACHE
Kaïs ABBACHE
Antoine REY
Lina YILMAZ
Melvyn GUIRONNET



DÉCÈS

Josette TERRU
Léonie GROS
Janine LAFUMAS
Marie BILLOTET
Emile BRUNET

Michel VENET
Yvonne BOURSON
Anne-Marie CROUZOULON
Albert LAGOY

E.Leclerc



Horaires d'ouverture

lundi : 8h30 à 20h jeudi : 8h30 à 20h
mardi : 8h30 à 20h vendredi : 8h30 à 20h30
mercredi : 8h30 à 20h samedi : 8h30 à 20h
dimanche : 9h à 12h30

Horaires d'ouverture

du lundi au samedi de 9h à 19h30



**SAINT RAMBERT DIS
ZA TULANDIÈRE SUD
26, ROUTE DE LA MAISON BLANCHE
26140 SAINT RAMBERT D'ALBON
TÉL. : 04 75 23 89 30 - FAX : 04 75 23 85 80**

Extrait des délibérations

Conseil Municipal du 21 Septembre 2018

1. Débat / Adoption du rapport sur le prix et la qualité du Service Public d'alimentation en eau potable, d'Assainissement collectif de l'année 2017
2. Approbation de la convention d'occupation temporaire du domaine concédé (AOTDC) avec la Compagnie Nationale du Rhône / Rejet d'Eau
3. Convention de partenariat avec la Compagnie Nationale du Rhône pour l'aménagement des Berges du Rhône
4. Vote de subventions aux associations
5. Subvention exceptionnelle à l'école de musique Rambertoise
6. Signature d'une convention opérationnelle avec Epora et la Communauté de Communes Porte de Dromardeche concernant la friche Sonnier
7. Convention de mise à disposition de la Salle des Fêtes et de la Salle Jean Ferrat au Groupe Scolaire Les Goélands / Année Scolaire 2018-2019

Toutes les délibérations sont consultables en Mairie.

Opposition municipale

Commémoration du 100ème anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918

Le dimanche 11 novembre 2018, beaucoup de citoyens se sont déplacés pour participer au défilé et pour rendre un hommage aux trop nombreuses victimes de ces quatre années de guerre. Les élèves des écoles et collègues étaient présents aussi, et ils ont été nombreux à lire avec émotion des textes et lettres de « poilus ».

Hélas, la sonorisation défectueuse n'a pas permis d'apprécier la teneur de ces lectures, les rendant totalement inaudibles.

Aussi, nous vous proposons de lire ce message de Charles Kuentz (1897-2005) qui participa à la première guerre mondiale, puis la seconde :

« Aux générations futures, je dirais : -Soyez les messagers de la Paix. Soyez les passeurs de la mémoire de la Grande Guerre, car cette tragédie ne devra jamais être oubliée. Sinon elle risque de recommencer »

Réunions de quartiers

Le mois de novembre a vu la programmation des réunions de quartiers. Les participants y sont de moins en moins nombreux, et les mêmes questions ou problèmes récurrents y sont soulevés : sécurité, vitesse excessive, stationnement, marquage au sol, ralentisseurs, propreté, etc....

Les réponses y affèrent sont elles aussi répétitives telles un copier-coller passe partout !

Menace sur la Gendarmerie ?

Au cours de ces réunions de quartiers, nous avons pu entendre que l'entretien des locaux de la Gendarmerie coûtait trop cher à la commune, et qu'il serait peut-être judicieux de la voir quitter les lieux !

Rappelons que ce sont environ 100 000 € annuels de loyer qui entrent dans les recettes de la commune.

Comme tout bien immobilier, des travaux d'entretien sont nécessaires régulièrement pour la conservation et la mise en valeur de ce patrimoine communal. Les frais investis pour cet entretien ne sont pas des dépenses, mais des impenses !

Conseil Municipal du 09 Novembre 2018

1. Tarif de l'heure année / Enseignement musical Centres Musicaux Ruraux – Année 2019
2. Approbation d'un nouveau Projet Educatif Territorial (PEDT)
3. Convention de mandat avec la commune d'Anneyron pour des travaux rue Raymond Alléon
4. Dénomination de rues
5. Convention avec la communauté de Communes Porte de Dromardeche pour la mise à disposition d'un agent
6. Remboursement au Club de Taekwondo des frais supportés dans le cadre d'une action « Politique de la Ville »
7. Convention d'objectifs et de financement de la prestation de service Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) 2018-2019
8. Subvention complémentaire à l'association « Amicale du Personnel Communal »
9. Constitution d'un groupement de commandes pour les contrôles réglementaires des bâtiments et les fournitures administratives sur le territoire de la Communauté de Communes Porte de Dromardeche
10. Acquisition d'une parcelle à l'euro symbolique / Indivision Gachet

Quand on sait que la criminalité et la délinquance sont en progression constante, que les citoyens se plaignent du manque d'effectif des services de Gendarmerie et de Police, est-il bien sensé d'émettre de telles hypothèses ?

Quelques chiffres issus de statistiques récentes sur la délinquance dans la commune :

Vols de voitures : 15, vols de 2 roues : 4, vols dans les lieux privés : 14, vols sur exploitations agricoles : 3, destructions et dégradations de véhicules privés : 4, cambriolages d'entreprises : 10, cambriolages de résidences principales : 20,... Et aussi violences crapuleuses, outrages, coups et blessures volontaires, harcèlement sur mineurs et/ou majeurs, menaces de violences, atteintes à la dignité, et encore : excès de vitesse, stationnement anarchique, rodéos nocturnes, occupation abusive de l'espace public, etc.... Liste non exhaustive.

Un autre type de criminalité se développe aussi très rapidement, c'est la cybercriminalité.

Ce phénomène n'est bien sûr pas local, mais il risque de nuire énormément, et porte atteinte autant aux particuliers qu'aux entreprises et administrations.

Il y a aussi les tentatives d'escroquerie par téléphone et divers démarchages à domicile par de faux représentants.

Les services de Gendarmerie et de Police enregistrent de très nombreuses plaintes ou mains courantes à ce sujet.

La disparition de la brigade de Gendarmerie supprimerait-elle la nécessité d'entretien du bâtiment, comme de tous les autres biens immobiliers de la commune ?

Les élus de l'Opposition Municipale Rambertoise vous souhaitent, ainsi qu'à vos familles et vos proches, une BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2019.

Gérard ORIOL, Rose-Marie CHAUTANT, Jean-Pierre ANDROUKHA, Marie-Jo SAUVIGNET, Maryse SANCHEZ, Pierre BARJON, Guillaume EPINAT

Le centenaire de l'Armistice a donné lieu, à Saint Rambert, comme dans de nombreuses communes, à diverses manifestations, dont expositions et conférences, relatées par ailleurs.

En 2013/2014, l'école de Coinaud avait travaillé, sous la houlette de Céline Revol, professeur des écoles, et en collaboration avec moi, à ce devoir de mémoire qui a permis de nombreuses recherches de la part des jeunes élèves de CM2 qui se passionnèrent et travaillèrent avec l'enthousiasme de leur âge. Ils avaient réuni et collecté de nombreux objets qui furent exposés. Ce travail trouva son aboutissement dans la construction, sur la place devant l'école, du Monument de la Paix, réalisé par Claudie Noir, et Armand Perrin.

Divers articles, dans cette même revue municipale, (numéros 97, 98, 102) ont tenté de retracer le parcours de nombreux rambertois : les Rambertois et Verdun, puis ceux qui ont eu 20 ans en 1916, et enfin ceux qui ont eu 20 ans en 1917. Aucun de ceux nés en 1918 qui ont, pour la plupart, été mobilisés dès 1917 n'est mort au combat. Il nous faut toutefois rendre aujourd'hui hommage à un conscrit de 1917, mort à 20 ans, oublié dans l'article concernant la classe 1917, Jules Emile Achard, auquel il convient d'ajouter un conscrit né à Chanas : il s'agit d'Henri Joseph Arnaud, ce qui porte à 5 le nombre de conscrits morts dans la fleur de l'âge.

Jules Emile Achard : né le 12 novembre 1897 à Saint Rambert, il est enrôlé au 68^e BCA (Chasseurs Alpines), et trouve la mort le 16 avril 1917

à Craonne dans l'Aisne.

Henri Joseph Arnaud : né le 25 juin 1897 à Chanas, il est 2^e Classe au 84^e régiment d'artillerie lourde, il est « tué à l'ennemi en assurant son service à la position de batterie » le 12 mai 1897.

Aucun de ces cinq conscrits de 1917 n'aura atteint son vingtième anniversaire.

Les soldats Morts pour la France du monument aux morts de Saint Rambert avaient entre 19 et 46 ans.

Le Monument aux Morts de Saint Rambert, ainsi que je l'ai souligné dans le numéro 97 (d'avril 2016) présente une particularité qui mérite que l'on s'y attarde : il comporte un nombre important de noms de poilus dont aujourd'hui on ne sait plus quel est leur lien avec la commune : sur les 93 noms qui figurent, 36 correspondent à des natifs du village, dont le décès est dûment transcrit sur les registres de l'état-civil de la commune, 25 ne sont pas nés à Saint Rambert, mais leur décès y est transcrit, 13 y sont nés, mais leur décès est transcrit dans une autre commune, et il n'est pas surprenant qu'ils aient leur nom sur le monument de la commune où ils sont nés, et où peut-être leur famille vit encore.

Plus surprenants sont les 19 restants

Qui sont-ils, ces morts dont le village a perdu le souvenir, pour certains du moins ? :

BARDIN	Francisque	1890	1914	24	Né à Vienne, décès enregistré à Vienne ; on ignore son lien avec Saint Rambert ; il figure sur le Livre d'Or de la ville de Vienne.
BERTHET	Louis Félix	1892	1917	25	Né à Valence, décès enregistré à Toulon
BOUCHER	Jean Baptiste	1878	1916	38	Né à Mollon, 01, son décès est enregistré à Lyon 3 ^e
BRUNET	Marius	1889	1918	29	Né, et enregistré à Anneyron, il figure sur le monument d'Anneyron ; liens de parenté avec une famille rambertoise.
ERARD	Julien	1884	1915	31	Erreur de l'administration, qui a confondu St Rambert avec Albon ; n'est enregistré nulle part, mais figure sur le monument d'Albon également.
GEORGIN	Albert Louis	1888	1914	26	Né à Beaurepaire, enregistré à Romans, il figure sur le monument de cette ville.
GERARD	Auguste	1882	1918	36	Né à Anneyron, enregistré à Roussillon, il figure sur le monument de cette ville.
GRENIER	Lucien Henri	1896	1917	21	Autre confusion avec Albon, où il est né et transcrit, et où il figure sur le monument aux morts.
JACOUTON	Régis Auguste	1883	1915	32	Son nom est écrit avec une faute grossière, né à Annonay, il vivait à Saint Rambert où sa fille est née en 1909 ; transcrit à Ville Vocance, il figure sur le monument de cette commune.
COMBE	Victor	1888	1916	28	Né à Rive de Gier, son décès est enregistré à Lyon.
MALACOURT	Auguste	1884	1915	31	Né à Hauterives, il est enregistré à Annonay, il figure sur le monument aux morts de cette ville.
MARGARON	Jean Baptiste	1877	1915	38	Né et enregistré à Rive de Gier, il y figure aussi sur le monument aux morts.
NOYARET	Gustave Salvien	1886	1914	28	Né à Saint Vallier, son décès est enregistré à Marseille, on ne le retrouve sur aucun autre monument. Mais on ignore totalement son lien avec Saint Rambert.
NOYARET	Benjamin	1891	1916	25	Mêmes remarques que pour son frère ci-dessus.
OLIVE	Denis Jean Baptiste	1890	1918	28	Né à Artigues dans l'Ariège, et transcrit dans ce village, il y figure sur le monument aux morts. Mais il s'est marié à Saint Rambert en 1913 avec Marguerite Metzinger, et y a fondé une famille.

PILLON	Léopold	1892	1914	22	Né et transcrit à Saint Uze, il y figure aussi sur le monument aux morts.
REY	Félix Robert	1879	1918	39	Né à Anjou, et enregistré dans ce village, il figure également sur le monument d'Anjou. Mais il s'était marié en 1906 à Saint Rambert, où ses descendants sont présents aujourd'hui.
RUZOT	Louis	1880	1915	35	Né à Lyon, son décès est enregistré à Chanas, il y figure sur le monument aux morts.
VERMILLIERE	Jean Auguste	1882	1914	32	Erreur de l'administration, qui a confondu St Rambert avec Albon ; après correction, il est enregistré à Albon, et figure sur le monument également de ce village.

Parmi ces hommes, dont le souvenir, espérons-le, vit encore dans la mémoire de descendants plus ou moins proches, le tragique destin de l'un d'entre eux a retenu mon attention : enfant au parcours chaotique, vraisemblablement pupille de l'Assistance Publique placé dans une ferme d'Albon, il épouse une jeune albonnaise en octobre 1911, à 24 ans. Mais la vie, qui lui souriait enfin, ne va pas tenir ses promesses

très longtemps : en février 1914, une petite fille, Julienne naît, mais la maman meurt en couches. Le bébé, recueilli par son oncle à Saint Rambert, à la Rotonde, décède à 12 jours. Lui-même, Julien Erard, celui-là même qui n'est transcrit nulle part, meurt à l'hôpital de Chambéry d'une méningite contractée en service, le 15 mai 1915.

Andrée AUGER

TAXI
L. de RICHAUD
Transports Médicaux Conventionnés
(Chimio, radiothérapie, consultations, hospi, dialyse)

04 75 31 00 47

Siège : St Rambert - sarltaxiderichaud@bbox.fr
26140 ST-RAMBERT-D'ALBON • 26140 ANNEYRON
• 38150 ROUSSILLON



LOCATION DE REMORQUES
Chauffeur - Rappatriement toutes destinations
Devis gratuit

S.R.L. BORET
SERRURERIE - FERRONNERIE - METALLERIE

Patrice BORET

Quartier les Fouillouses Nord - Route d'Anneyron
26140 ST RAMBERT D'ALBON
Tél. 04 75 31 24 13 - Fax 04 75 31 14 04
E-mail : boretsarl@free.fr - Site web : www.serrurerie-boret.com

Fermatures de Bâtiment : Rideaux métalliques, Portes sectionnelles, Portes coupe feu, Portail : fer, alu, PVC - Automatismes - Gardes corps - Défenses

La cabane à Lolo
SNACK BAR - FRITERIE - PÊCHE
Ouvert tous les jours sauf le mercredi

2, av. Pierre Semard - 26140 St Rambert d'Albon
04 75 03 13 96



La première édition de TOQUE CHEF organisée par le Centre Social a été une très belle réussite : 10 candidates, un jury de 6 membres, des plats sucrés et salés, une ambiance conviviale avec un peu de stress pour les candidates.

Toutes les candidates ont reçu un lot, et les deux gagnantes un panier garni.

Ci-dessous, vous trouverez les deux recettes qui ont remporté un vif succès de la part du jury :

La Robe de Framboise

GENOISE :

Ingrédients génoise :

5 œufs

125 grammes de sucre en poudre

75 grammes de Maïzena

25 grammes de farine

1 sachet de levure chimique

Préparation génoise :

Séparer le blanc d'œuf et monter en neige dans un récipient.

Ajouter les jaunes d'œuf et le sucre.

Mélanger jusqu'à ce que le mélange blanchisse.

Ajouter la farine et la levure.

Mettre le blanc d'œuf cuillère par cuillère pour obtenir un mélange homogène (utiliser une spatule)

Mettre au four à 180 degrés.

Après la cuisson, attendre que la génoise refroidisse.

La couper en 2 morceaux.



CREME CHANTILLY :

Ingrédients de la crème chantilly :

1 litre de crème fraîche

30 grammes de sucre par 20 cl de crème liquide

Préparation de la crème chantilly :

Battre la crème liquide pendant 2 ou 3 minutes.

Ajouter le sucre.

Mélanger jusqu'à obtenir une crème fouettée.

Etaler une quantité de crème sur la génoise.

Mettre les fruits souhaités.

Placer la deuxième partie.

Enrober tout le gâteau avec de la crème. Décorer.

Le Kebab aux Augergines

INGREDIENTS :

4 aubergines

1 oignon

500 gr de viande hachée

Piment moulu

Sel

Huile de tournesol

Tomate concentrée

2 piments doux

2 tomates

7 cure-dents

Préparation :

Travailler la viande hachée avec un peu de sel et du piment moulu.

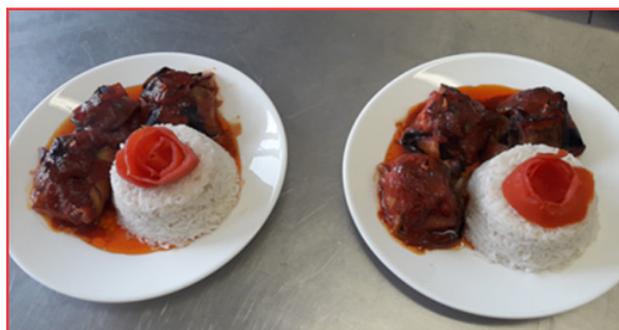
Faire des boules de viande et les faire frire.

Couper les aubergines en lamelles et les faire frire également.

Disposer dans un plat deux lamelles des aubergines que vous avez fait

frire en forme de croix, poser une boule de viande au centre et

replier les lamelles d'aubergines. Il est possible de les faire tenir avec



un cure-dent. Renouveler avec chaque lamelle d'aubergine.

Couper les tomates et le piment et planter un de chaque sur les cure-dents.

Mélanger une cuillère à soupe de tomate concentrée avec de l'eau et verser dans le plat.

Mettre au four à 180° degré 30 min. Servir avec du riz.

La réussite de cette action nous amène à organiser en 2019 deux semaines de concours « cuisine amateur » :

- **Toque chef salé**
- **Toque chef sucré**

L'équipe du Centre Social vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2019.

Les actions et activités hebdomadaires du Centre Social perdurent. N'hésitez pas à vous rendre au Centre Social pour participer et/ou vous renseigner.

Sachez que le Centre Social est ouvert à toutes et à tous et que vous serez toujours les bienvenus.

Nous souhaitons mettre l'accent sur les événements qui seront organisés tout au long de l'année. Certaines dates ne peuvent être fixées en amont mais une large communication sera faite pour chaque événement.

LES EVENEMENTS AU CENTRE SOCIAL Ouverts à toutes et à tous

P'TITS DEJ PARTAGES : au Centre Social à partir de 9h : mercredi 13 février et mercredi 15 mai

JOURNEE INTER-ASSOCIATIONS : au parc de St Rambert d'Albon – mois de mai date à définir

SOIREES JEUX DE SOCIETE : (à partir de 15 ans) à la salle des fêtes municipale de Saint Rambert d'Albon à partir de 20h : vendredi 5 avril et vendredi 29 novembre

DEUX CONCOURS DE CUISINE - AMATEURS : TOQUE CHEF «sucré» en mars et «salé» en octobre

REPAS MULTI-COULEURS : au Centre Social à partir de 19h : vendredis 22 mars et 18 octobre

FORUM DES ASSOCIATIONS : Samedi 7 septembre 8h30-12h30 – salle Jean Ferrat

CA ROULE A SAINT RAMBERT : à partir de 19h – place de la Poste vendredi 7 juin, vendredi 5 juillet + pique-nique géant Vendredi 2 août

FETE DU CENTRE SOCIAL : juin - Centre Social

Action : « Reprendre confiance en soi »

Dans le but d'inscrire les habitants du quartier Clairval les plus fragilisés dans une démarche de rencontres et d'échanges pour les sortir progressivement de leur isolement, Karima M'HAMMED, médiatrice sociale, a proposé une action allant dans ce sens au printemps dernier dans les locaux du Centre Social et Culturel Municipal.

Les objectifs opérationnels visaient à favoriser les échanges et le partage d'expériences à travers les différents ateliers proposés, encourager les personnes à se réapproprier leur corps et l'image qu'ils renvoient à l'autre, les aider à «reprendre» conscience de leur potentiel, travailler leur présentation en vue d'un entretien de recrutement et acquérir la posture appropriée pour mieux appréhender l'exercice de l'entretien d'embauche.

L'action s'est effectuée sur six séances avec :

- Un atelier de Technique de Recherche d'Emploi (TRE),

- La finalisation du projet professionnel et l'élaboration de documents utiles à la recherche d'emploi (C.V & L.M),

- Un travail sur la tenue vestimentaire appropriée avant un entretien d'embauche,

- Des conseils sur la présentation de soi, afin de se mettre en valeur et de se sentir en confiance ainsi que sur la posture à adopter (jeux de rôles pour un entretien - mise en situation),

- Un échange de savoir-être et savoir-faire avec des «Astuces de beauté».

- Une séance de relaxation avec la technique du yoga.

La participation régulière d'une quinzaine d'habitants du quartier, leur assiduité et leur implication au cours des séances a été un gage de la réussite de cette action.

Il reste à espérer, que forts de ces précieux conseils, ils parviendront à décrocher le précieux sésame d'un emploi.

Volley-ball rambertois

Une Bonne rentrée pour le Volley Ball Rambertois

Nous accueillons cette année une nouvelle équipe féminine moins de 13 ans qui a débuté son championnat timidement, mais qui a surpris beaucoup lors de la rencontre du 1er décembre à domicile en se classant 6ème sur 14. Une équipe où règne le respect, l'envie et surtout la bonne humeur, ce qui est un bon atout pour sa progression. Nous encourageons bien sur nos joueuses à chaque tournoi !!!!

Les adultes mixtes loisirs se retrouvent, comme il est coutume, chaque vendredi dès 20h30 où des nouveaux licenciés ont rejoint les équipes déjà en place. Une intégration qui s'est faite très rapidement grâce à l'accueil familial qui règne au club. Cette année encore, une équipe adultes est engagée dans le championnat loisir Drôme-Ardèche, et elle en tient d'ailleurs la 1ère place.

Le VBR, vous donne rendez vous le samedi 30 mars à 20h00, pour la seconde édition du « BLACK VOLLEY ». En effet, lors de la 1ère édition, Michael DEMUYNCK, Président du club suivi par son équipe de bénévoles, ont proposé un concept de jeu encore jamais vu en Rhône Alpes. Lors de la 1ère édition, 24 équipes étaient venues dans notre gymnase pour jouer en fluo.

Ce tournoi se veut festif et il est ouvert à tous même aux débutants!!!



FAR Handball

A l'heure où nous rédigeons cet article, les équipes filles (en entente avec le HBCSS et coachées par Philippe CHAMPSAUR) et les garçons (entraînés par Florent LATELLA) sont encore en lice pour la coupe de France départementale, avant la réception des seniors filles de HANDBALL LOIRE SEMENE (42) et des garçons de VALLEE DU GIER (42) au 4e tour.

Nos « chourdes » s'affichent, à l'heure de la trêve hivernale, invaincues dans leur championnat et l'équipe fanion garçons ne concède qu'une défaite et un match nul.

Nos jeunes pousses sont – plus ou moins – dans la trace de leurs aînés dans les différentes catégories d'âge...

Après la « matinée de la mer » du 23 décembre, se profile l'autre

moment convivial de la saison, à savoir la « matinée des îles » et ses mets exotiques, qui aura lieu courant avril.

Par ailleurs, nous vous invitons à découvrir les photos des équipes du club, à travers le calendrier qui sera en vente auprès des différents licenciés, quel que soit leur âge.

De plus, le site web du club farhandball.clubeo.com est à votre disposition pour suivre le parcours de nos différents collectifs.

Pour conclure, la Formation Amicale Rambertoise Handball vous souhaite une joyeuse année 2019, en espérant que vous rejoignez les rangs de notre club en tant que joueurs - ses -, parents, supporters - trices -.



Rugby

Réservez votre soirée pour le Bal du RCR le 09/02, animé par Yohan Juillet.

Le RCR est composé d'une école du rugby pouvant accueillir des enfants à partir de 5 ans et jusqu'à 17 ans. Les entrainements ont lieu les mercredis de 16h30 à 18h00, ces entrainements sont encadrés par des éducateurs diplômés fédéraux afin de leur apprendre le jeu en équipe et transmettre les valeurs de sport.



l'équipe 1 du RCR saison 2018/2019 avec comme entraîneur Alain Houari, le soigneur Francois Marques, les présidents Pierre Barjon et Yannick Maza

Yoga club

Tous les mardis soirs
de : 18h à 19h15 et 19h30 à 20h45
à la salle des fêtes de St Rambert d'Albon

Pour tous renseignements :
06 24 74 20 57 / 07 63 27 30 92 / 04 75 31 23 65



Le yoga, c'est :

- l'énergie et la détente
- le mieux vivre
- la maîtrise de la posture : étirements, assouplissements du corps physique
- la maîtrise du souffle : exercices respiratoires, travail sur les sons et couleurs
- le travail des mûdras et chacras : retrouver le calme intérieur et extérieur, remédier aux excès de tension et de soucis
- la relaxation et la visualisation : étapes exerçant un effet positif sur le psychisme et sur l'esprit

Tennis



Depuis la rentrée, les équipes adultes (masculines, féminines et mixtes) ont montré leur dynamisme dans les championnats d'automne. Les jeunes ont affiché leur engagement en signant de belles performances dans les tournois régionaux.

Les animations se sont également multipliées en décembre avec la présence du TCR lors des illuminations rambertoises du 8 décembre, la soirée dégustation chez le viticulteur Chèze, les mères Noël.

Pour ces trois prochains mois, les rendez-vous ne manquent pas.

- Tous les lundis soirs aux couverts, le Tennis Forme reprend du service de 18h45 à 19h45 pour une heure de stretching, cardio, étirement pour 3€ la séance. Le cours est ouvert à tous, sous réserve d'une adhésion au club de 54€.

- Une nouveauté cette année, nos seniors (+60 ans) licenciés, nord ardéchois et drômois, sont invités à se retrouver sur nos courts extérieurs et couverts, selon la météo, le jeudi matin.

- Une sortie basket à St Vallier est prévue en janvier.

- Le tournoi interne hommes homologué débute en février

Le souci permanent des dirigeants est de pouvoir offrir à chacun la possibilité de jouer au tennis dans les meilleures conditions, quel que soit son niveau.

- La cotisation est de 106€ à l'année

- Une offre découverte permet pour 30€ à titre individuel ou 40€ pour un couple ou une famille de découvrir (ou redécouvrir) pendant 3 mois le club et ses services. Les débutants auront la possibilité d'être initiés à notre sport grâce à 4h de cours collectifs gratuits. Rejoignez le Tennis Club Rambertois !

Pour tous renseignements :

adressez-vous au président Éric au 07 81 79 63 79 ,

suivez nous sur www.facebook.com/Tennis-Club-Rambertois ,

par mail tcr26140@gmail.com ,

ou consultez le site du club : <http://www.tennis-saint-rambert.fr>

Tennis de table

Quel que soit le niveau, débutant ou confirmé, venez nous rejoindre à la salle polyvalente de St Rambert d'Albon.

Notre association organise 2h par semaine le mercredi de 19h à 21h (il peut y avoir des changements de jours).

Pour tous renseignements contactez :

Michel au 06 86 60 82 34

site internet : <http://www.tt-st-rambert.com>



Footing Rambertois



C'est reparti pour une troisième saison au Footing Club Rambertois ! Près de 80 amoureux de la course à pieds ont déjà rejoint les rangs de cette jeune association où loisir, compétition et convivialité se conjuguent avec bonne humeur !

Le FCR propose trois rendez-vous hebdomadaires à tous les amateurs de course à pieds, qu'ils soient débutants ou confirmés :

- mardi à 18h30 sur la piste du collège pour une séance d'entraînement encadrée par le coach Fabrice Villier avec programme spécifique selon le niveau des participants ;
- jeudi à 18h30 : séance d'entraînement libre toujours sur la piste du collège ;
- samedi à 9h00 : sortie nature avec groupes de niveaux ouverte à tous.

Le FCR est également présent sur de nombreuses courses organisées dans la région (avec quelques podiums à la clé !) ainsi que sur plusieurs manifestations « incontournables » : Run in Lyon, Marathon international du Beaujolais, SaintéLyon,...

Le point d'orgue de cette nouvelle saison sera l'organisation le samedi 15 juin 2019 à 19 h (nouvel horaire) de la deuxième édition de l'Estival Run, une course type corrida dans notre ville. Fort du succès de la première édition qui avait réuni près de 200 coureurs, les membres du FCR sont déjà dans les starting-blocks pour proposer un nouveau parcours et une course enfants.

Taekwondo

Le Taekwondo rambertois continue sa saison après une rentrée très réussie, avec un effectif de licenciés en hausse.

La saison a débuté avec un déplacement à Bourg-les-Valence, qui a permis à nos compétiteurs de remporter 4 podiums sur 6 participants, une belle performance, qui, nous l'espérons, continuera toute cette saison.

Pour ceux ou celles qui souhaiteraient découvrir ou faire découvrir cette discipline, le Taekwondo rambertois vous donne rendez-vous à son passage de grade le 22/12/2018 à partir de 9h00 ou bien alors aux

jours et heures d'entraînements qui sont les mardi et vendredi à partir de 17h30... A la salle des arts martiaux située au Val d'Or.

Cette saison le club propose, pour une première, des cours de body-taekwondo qui sont réservés uniquement à un public féminin.

Pour plus d'informations, vous pouvez appeler les dirigeants au 06 84 47 28 32.

Le Taekwondo rambertois vous souhaite une très bonne année 2019.

Gym St Rambert

Envie de bouger, garder la forme, faire du sport ? Dans la joie et la bonne humeur. La Gym de St Rambert d'Albon est en pleine progression avec son succès pour les cours PILATES animés par GENEVIEVE suivi du cours de renforcement musculaire coaché par ALEX.

- LUNDI PILATES 17H15 à 18H15 ET DE 18H30 à 19H30
- LUNDI Renforcement musculaire de 19h45 à 20h45
- MARDI Gym douce de 9h00 à 10h00
- JEUDI Gym séniors de 9h00 à 10h00
- JEUDI Cardio / Fitness Latino de 19h30 à 20h30

Et si le sport faisait partie de vos bonnes résolutions, n'hésitez pas à venir nous rejoindre. Inscriptions en cours d'année. Les cours ont lieu à la salle des fêtes, Rue du levant

Contact mail : gym_saint_rambert@yahoo.com

- FABIENNE - 06 - 63 - 66 - 21 - 01 - ODILE - 06 - 79 - 42 - 59 - 16



Vélo Club Rambertois

Record de participants lors du cyclo cross du parc municipal

Le dernier samedi de septembre était marqué par l'organisation de la 15ème édition du cyclo cross du parc municipal, avec pour l'occasion pas moins de 287 coureurs dont 38 Rambertois, une belle attraction en centre ville de St Rambert d'Albon pour tous les amoureux du deux roues.

2018 : des victoires à foison.... 2019 : progression dans la hiérarchie régionale

Samedi 24 novembre dernier, s'est tenu, la 70ème assemblée générale annuelle du Vélo Club Rambertois devant 80 personnes, en présence du maire Vincent Bourget. Les éducateurs des différentes catégories de poussins à seniors ont tour à tour rappelé les résultats très encourageants des coureurs durant la saison, 52 victoires au compteur, 43 places de deuxième et 58 places de troisième, les différentes interventions ont démontré la vitalité du club. En 2019, l'école de cyclisme aura comme objectif de se maintenir sur le podium Drôme Ardèche par équipe, l'équipe junior sera engagée sur plusieurs courses à étapes nationales sous les couleurs de l'Entente Porte Drôme Ardèche. Les cadets devraient être au départ à nouveau du Tour de l'Ain après leur très belle 5ème place cette saison. Les seniors avec un bon recrutement à l'inter saison essaieront de réitérer leur victoire 2018 sur la coupe Drôme Ardèche par équipe.

Nos féminines après avoir gravi le Mont Ventoux en 2018 ont projeté un nouveau périple pour 2019.

En fin de séance, un nouveau bureau était élu fort de treize membres.

- | | |
|----------------------|------------------------------|
| - Reynaud Laurent | Président |
| - Piron Hervé | Vice Président |
| - Brossette Gaël | Secrétaire |
| - Colovray Frédéric | Trésorier. |
| - Bureau Valérie | Trésorière adjointe |
| - Fogeron Christophe | Commission école de cyclisme |
| - Géry Pascal | Commission minime |
| - Vasnier Fabrice | Commission senior |
| - Planel Thierry | Commission senior |
| - Bruyat Olivier | Commission organisation |
| - Duclaux Marc | Commission organisation |
| - Barwicki Sandrine | Commission vêtements |
| - Reynaud Jacky | Commission sponsors |

Les organisations 2019 du Vélo Club Rambertois :

Samedi 06 avril : rencontre école de cyclisme à Andancette

Dimanche 07 avril : course sur route minimes, cadets, seniors à St Rambert d'Albon

Samedi 28 septembre : cyclo cross du parc municipal de St Rambert d'Albon



Entretien:

Taille, tonte, débroussaillage, élagage, désherbage
Bénéficiez de 50% de réduction sur vos impôts

Création:

Dallage, pavage, VRD, terrassement, enrochement,
plantation, engazonnement, clôture, terrasse en bois,
arrosage automatique, maçonnerie, enrobé



VAUDAINE ESPACES VERTS
Entretien - Création

David VAUDAINE
Entretien - Création
vaudaineespacesverts@gmail.com

23 route d'Herpieux
26140 SAINT RAMBERT D'ALBON
06 80 96 13 03

Pétanque

Dimanche 2 décembre 2018, l'amicale pétanque rambertoise à l'espace six buts a offert au public saucisses à rôtir, gueuses et caillettes : les rambertois et rambertoises avaient répondu présent à l'appel de l'amicale pétanque car à 11h il n'y avait plus rien – MERCI à TOUS, merci à tous les bénévoles pour leur travail remarquable, merci à la présence de M Le Maire.

Une petite pensée pour notre vice-président Jeannot Sibut décédé il y a 3 ans qui nous manque beaucoup.

Le président Maurice Fraud



CHRYSLIDE MEDIA
Votre image sur le net !
Tél : 06 15 21 37 15

- Création de sites internet
- Communication d'entreprise
- Réalisation de documents publicitaires (cartes de visite, flyers, brochures, magazines, plaquettes, affiches...)

découvrez nos services sur :
www.chrysalide-media.com



**BIEN
APPAREILLÉ,
C'EST PAS
PAREIL !**

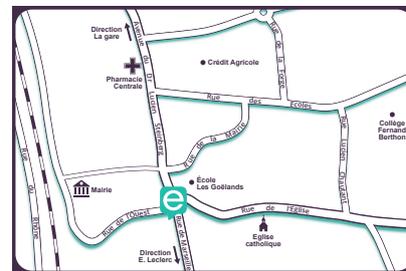
Les audioprothésistes

entendre
...et la vie recommence

www.entendre.com



Ann CHAREYRON,
experte audioprothésiste
diplômée d'État,
vous conseille dans votre
démarche d'appareillage.
Elle peut effectuer votre suivi
à domicile*.



SAINT-RAMBERT D'ALBON
2, Rue de Marseille
04 75 31 91 43

Les lundis et vendredis
de 09h00 à 12h30
et de 14h00 à 17h30

Les mercredis
de 09h00 à 12h00
chareyron.ann@orange.fr

*Rendez-vous à domicile ou en établissements médicaux UNIQUEMENT sur prescription médicale.
AUDITION CHAREYRON - RCS 824 243 604 - Mats 2018

Amicale pour le Don de Sang Bénévole

Le bureau de l'amicale :

Luc BULTEEL Président

Jocelyne MUTLU Vice-présidente

Dominique FAUCHEUR Trésorier

Paule BERNARD Trésorière adjointe

Michel MONCHAUX Secrétaire

Danielle MERLE Secrétaire adjointe

Siège social : 27, Chemin de Milan, 26140 St Rambert d'Albon

Tél. 04 69 29 25 49

Toute notre actualité sur notre page Facebook :

Amicale-pour-le-don-de-sang-bénévole-de-St-Rambert-d'Albon-et-en-
viron. Mais aussi une adresse mail : adsbstrambert@orange.fr

Notre agenda 2019 :

5 Collectes de sang à la salle Jean FERRAT de 15H00 à 19H00

Les mercredis 6 février, 3 avril, 12 juin, 11 septembre et 11 décembre

Assemblée Générale Le vendredi 22 mars 2019 à 18H30 à la salle des fêtes.

Faites un cadeau rare et précieux :

DONNEZ VOTRE SANG = DON DE VIE

Principes fondamentaux : Anonymat, Bénévolat, Volontariat, Non profit, Hygiène, Sécurité, Qualité... Le don de sang est un geste incontournable, donner son sang est un geste généreux qui permet de soigner chaque année 1 million de malades en France. Chaque jour en France 10000 dons sont nécessaires, merci de venir nombreux aux collectes rambertoises où les bénévoles de l'amicale et le personnel de l'E.F.S. seront heureux de vous accueillir. Un homme peut donner 6 fois par an et une femme 4 fois. Parlez-en autour de vous ! Aucun traitement de synthèse ne peut encore se substituer aux produits sanguins. Rejoignez-nous, décidez-vous aussi de sauver des vies. Se présenter avec une pièce d'identité pour un premier don. Pour effectuer un don il faut être âgé de 18 à 70 ans révolus et ne pas être à jeun.

ADAPEI

L'Adapei milite pour une société inclusive et solidaire. Sur le Secteur Nord Drôme, l'Adapei gère 3 établissements et 2 services.

L'équipe de Chrystelle Brégoli, présidente de secteur se réunit chaque 1er mercredi du mois (19h), à l'IME de St Uze afin d'organiser les événements qui font vivre notre association.

Cette année, les jeunes de l'IME se sont retrouvés pour une soirée «chic et champêtre» au domaine de la «Bonne étoile» à Beausembant.

Les travailleurs de l'Esat ont pu de nouveau se rendre à la discothèque «Le Galaxy» pour un après-midi dansant et festif.

Bien-sûr, nos traditionnelles fêtes de secteur et fêtes de fin d'année, ont permis aux familles de se retrouver et, petite nouveauté, nous avons organisé notre 1er carnaval qui a rencontré un vif succès !

Afin de permettre à nos jeunes de passer le permis AM, un partenariat a été signé avec l'auto-école DRIVE'IN 26. Notre voiturette, aux couleurs de l'Adapei26, circule régulièrement sur notre secteur.

Après une 1ère rencontre avec les enfants des écoles et du conseil des jeunes, les ateliers de «sensibilisation au Handicap intellectuel»

se poursuivent. Chrystelle Brégoli et Mathilde Forrest iront de nouveau aborder avec les écoliers les notions de handicaps, de différences, d'inclusion et de solidarité.

Enfin, l'opération brioche qui a lieu tous les ans la 1ère semaine du mois d'octobre a été une belle réussite. En effet, 25535 brioches ont été vendues sur l'ensemble du département dont 8064 sur notre secteur nord. A St Rambert d'Albon, une douzaine de bénévoles présents sur le marché du vendredi matin ainsi que dans les 2 centres commerciaux de la commune ont oeuvré. Ils ont également réalisé une belle vente auprès des familles des élèves de l'école primaire St François et du collège Les Goelands.

Merci pour l'accueil qui leur a été réservé. Grâce à votre générosité les bénéficiaires de l'opération vont permettre la construction d'un foyer pour des résidents handicapés retraités.

L'ensemble des bénévoles du secteur nord de l'Adapei26 vous présente leurs meilleurs voeux pour cette nouvelle année et souhaite la bienvenue à toutes les personnes désireuses de rejoindre l'équipe.

ALDEVA Association Locale de Défense des Victimes de l'Amiante Drôme-Ardèche

Siège MAIRIE d'Andancette
17 rue de la Mairie
26140 ANDANCETTE
Tel : 04 75 03 10 27

Accueillir et écouter les victimes et leur famille, les aider à constituer leur dossier et faire valoir leurs droits, c'est la vocation de l'ALDEVA Drôme-Ardèche depuis 1996.

L'association, avec ses avocats, les accompagne dans leurs démarches devant les différentes administrations pour faire reconnaître la Maladie Professionnelle, leur faire percevoir des indemnités, rentes et préjudices.

Elle aide certains salariés à bénéficier de l'ACAATA (Allocation de Cessation Anticipée d'Activité des Travailleurs de l'Amiante) si leur site de travail a été reconnu ou s'ils étaient employés comme sous-traitants sur un site reconnu.

L'association sensibilise les élus sur la Prévention en général, c'est à dire les problèmes de désamiantage dans les bâtiments publics et privés et l'organisation de la collecte des déchets amiantés pour les particuliers. Les départements de la Drôme et de l'Ardèche sont attentifs à l'évolution de la réglementation qui représente un enjeu important pour les générations à venir.

Le président Michel Dorel est membre du Conseil d'Administration de l'association nationale ANDEVA et plusieurs des membres du Conseil d'Administration Drôme-Ardèche participent activement aux commissions ACAATA et Prévention.

L'ALDEVA Drôme-Ardèche tient une permanence chaque lundi matin de 9 h à 12h, au 1er étage de la mairie d'Andancette.

Pose & Montage Industriel
email : spmi26@orange.fr
SPMI
26140 St Rambert d'Albon

Serrurerie
Charpente
Couverture
Bardage

Jean-Philippe LEFEVRE
Impasse de la Vierge
Tél. 04 75 03 43 36 - Fax 04 75 03 43 35 - Port. 06 82 19 79 75

Fabrice DURAND
NSPE
Nettoyage - Service à la Personne - Environnement

8, route des champs
Quartier de COINAUD
26140 ST RAMBERT D'ALBON
TEL : 06 88 70 74 63

Travaux espaces verts, réalisation petits travaux, collecte de vos sacs poubelle sur rendez-vous, nettoyage de votre logement, entretien tombes et caveaux funéraires, transport végétaux et encombrants à la déchetterie.

Venez à la Maison bleue

Lieu d'Accueil Enfants-Parents dans les locaux du Centre Social et Culturel de Saint Rambert D'Albon
La Maison Bleue vous accueille avec votre enfant tous les mardis entre 8h45 et 11h 45 (hors vacances scolaires)



Vous êtes maman, papa, d'enfants de moins de 6 ans,
Vous attendez un enfant,
Vous êtes assistante maternelle, grands-parents...

- Vous souhaitez que votre enfant partage un espace de jeu avec d'autres enfants
- Vous venez d'arriver dans la région, vous vous sentez isolé, vous avez envie de partager votre expérience avec d'autres parents, ou tout simplement d'échanger avec d'autres adultes
- Votre enfant est turbulent, timide, ou a du mal à vous "lâcher"
- Vous avez des soucis concernant son éducation (sommeil, propreté, alimentation...) et vous souhaitez en parler
- Vous vous posez des questions sur la reprise de travail, les modes de garde...
- Vous ne savez comment parler aux enfants d'un événement familial douloureux : séparation, décès, hospitalisation, chômage...

L'accueil est assuré par deux professionnelles de la petite enfance, de façon anonyme et en toute confidentialité. Chacun peut arriver et repartir librement pendant le temps d'ouverture.

Les Amis des Claires

Au seuil de la Nouvelle Année nous vous présentons tous nos meilleurs vœux.

Nous sommes une Association où les personnes à partir de 60 ans se réunissent tous les jeudis après-midi de 14 h à 18 h dans la salle d'activités pour se divertir avec divers jeux de société (cartes, triominos, rumikubetc) ainsi que le mercredi après-midi de 14 h à 16 h pour une partie de scrabble .

Nous organisons des sorties d'une journée, des repas ainsi que des voyages.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ADHERENTS !

Coop'Sol

L'entraide et le partage sont les maîtres-mots de cette association: contre 1 heure de votre temps donné, vous recevrez 1 heure de service d'une autre personne. L'adhésion est GRATUITE et AUCUN ARGENT n'est accepté en échange d'une tâche effectuée...

Vous aimez rendre service ? Venez à COOP'SOL ! Il y a des tâches que vous n'arrivez pas à faire en ce moment ? Venez à COOP'SOL !

Chacun possède des compétences qu'il peut mettre au service de la communauté, pour des aides ponctuelles. Par exemple : informatique, couture, jardinage, bricolage, garde d'enfants, aide aux devoirs, transport chez un médecin, transport à la déchetterie...

Attention ! Il n'est pas question de «prendre» le travail aux artisans, on n'effectue pas de GROS travaux. Nous ne sommes que des bénévoles.

S'il vous paraît difficile de «rendre» du temps qu'on vous a donné, vous pouvez vous porter volontaire pour nos permanences du Mardi



matin au Centre Social de 10 h à 12 h (en compagnie d'un membre du bureau) et voilà DEUX HEURES engrangées dans votre capital-temps ! En plus de ces échanges de service, nous tenons des stands aux brocantes à St Rambert, des stands aux diverses manifestations de la ville (soir du 8 Décembre, Cinéma en plein air, fête de la musique...)

Et pour entretenir l'amitié et oublier pendant une journée tous les tracas de la vie quotidienne, nous organisons avec les adhérents des soirées dansantes, des pique-niques, des repas partagés ! Tous différents, mais ambiance assurée !

Pour tout renseignement, venez nous voir à notre permanence le mardi de 10 h à 12 h au Centre Social Rosa Parks 19bis av de Lyon- St Rambert d'Albon. Vous pouvez nous contacter au 06 56 74 28 31, ou nous écrire à coopsol26@gmail.com

L'ASER

L'Association de Sauvegarde de l'Environnement Rambertois

Assemblée Générale de L'ASER, ouverte à tous :
Vendredi 1 février 2019 à 18H30
Salle des mariages en mairie de St Rambert d'Albon

N'hésitez pas à nous rejoindre.
Adhésion annuelle 5€ ou plus si vous le souhaitez.
Contact courriel : associationlaser@orange.fr Tél. 04 75 31 13 49

Le déploiement des compteurs électriques communicants Linky prévu sur notre commune en 2019 approche !
Dans le précédent St Rambert Mag' nous vous avons alertés en détail sur les problèmes que pose ce déploiement.

Un rappel de nos inquiétudes : le remplacement de 35 millions de compteurs électriques traditionnels par le compteur « communicant » Linky va coûter très cher : nous, consommateurs, serons bien sûr mis à contribution. Ce n'est qu'un début : alors que nos vieux compteurs pouvaient durer 30, 40 ans voire plus, les Linky devront être remplacés tous les 10 ou 15 ans.

Et quelles en sont les conséquences ?
Augmentation de la pollution électromagnétique environnementale
Danger omniprésent pour notre santé et celle de nos enfants
Augmentation de nos factures
Risques d'incendies, pannes et détériorations des appareils électriques
Piratage possible de nos données personnelles
Surveillance de nos activités et de nos absences, coupure à distance
Usage commercial de nos données personnelles privées

Médiathèque

Pour 2019, année que nous vous souhaitons excellente, prenez une décision : venez pousser la porte de la médiathèque.

Toute notre équipe motivée vous fera partager :

- 1 fois tous les 2 mois à 10h30 : le « café lecture » au cours duquel nous donnons nos coups de cœur (ou coup de gueule) sur nos récentes lectures.
- en soirée pour participer à un événement, un jeu, une rencontre,
- pendant les vacances scolaires : pour occuper vos enfants, à noter la prochaine date le 26 février 2019 avec Gwendoline (La Fée Escargot). Autre date prévue : mardi 23 avril.
- les « Bouquins Câlins » pour les tout-petits avec maman ou nounou : prochaines dates : 15 janvier, 12 février, 12 mars 2019
- soirée « pyjama », avant les vacances de février, cette année « Histoires de loups » pour les 4/8 ans. (dates précises seront annoncées sur le blog).

Vous retrouvez toutes les informations sur internet : jm-bernard.blogspot.fr

Le principe de précaution s'impose ! Vous pouvez refuser ce compteur, c'est dans vos droits.

Nous vous joignons un exemple de lettre recommandée avec avis de réception à envoyer à Enedis pour l'informer de votre refus. Puis vous affichez la copie sur et dans la logette de votre compteur pour que l'installateur soit également informé de votre refus. Enfin vous en donnez un exemplaire au Maire pour information afin qu'il soit en mesure de connaître votre choix et de le faire respecter par Enedis.

Dans ce courrier il est important de signaler vos hospitalisations à domicile, dispositifs et appareillages médicaux, ainsi que votre crainte d'un déclenchement ou d'une aggravation de problèmes sanitaires avérés dus aux radiofréquences, nuit et jour, dans votre domicile.

La date prévue pour le déploiement des Linky à St-Rambert est mai 2019, cette date peut être avancée, le calendrier de pose étant évolutif. Il y a aussi de nombreux jugements en cours : cour d'appel des communes, jugements de particuliers toujours reportés tout comme les actions des cabinets d'avocats qui regroupent les actions individuelles des plaignants et le jugement très attendu sur l'emprise foncière (cas des logettes dans le mur extérieur mais dans votre emprise foncière). En début d'année 2019 renseignez-vous auprès de notre association à notre adresse mail : associationlaser@orange.fr, il est possible que l'on modifie la lettre à envoyer selon les jugements en cours.



Modèle de lettre de refus compteur Linky (par l'ASER)

Nom Prénom

St Rambert d'Albon le

Adresse

Objet : Refus du compteur Linky

Références :

Point de livraison :

N° du client :

N° de compteur : ENEDIS

**Tour ENEDIS
34, place des Corolles
92079 PARIS- LA DEFENSE Cedex**

Lettre recommandée avec Avis de réception

Madame, Monsieur,

En tant que particulier et par la présente, je vous notifie mon opposition au remplacement de mon compteur d'électricité actuel par un compteur Linky. Vous qualifiez ce compteur « d'intelligent et de communicant » Vous le dites « favorable à la transition énergétique ». Je réfute ces arguments par les raisons suivantes :

1/ Propriété du compteur : Les compteurs appartiennent à la personne publique concédante(désignée au IV de l'article L 2224-31 du code général des collectivités territoriales)- Et cette propriété, d'origine législative, ne peut vous être transférée. (Cour administrative d'appel de Nancy, 12 mai 2014n, n° 13NC01303).

2/ Ondes électromagnétiques et santé : Ce compteur utilise le courant porteur en ligne à des radiofréquences élevées (64 KHz =64 000Hz – soit plus de 1 000 fois la puissance du réseau électrique actuel de 50 Hz) qui engendrent des ondes électromagnétiques puissantes nocives pour notre santé, spécifiquement celle de nos enfants dont le cerveau n'est pas fini d'être formé. Dans ce brouillard électromagnétique, je peux choisir d'éteindre mon portable, ma wifi, etc.... mais je ne pourrai pas éteindre ce compteur. Maints scientifiques de haut niveau et de nationalités différentes AFFIRMENT que les ondes électromagnétiques causent le cancer. Celles-ci étaient même utilisées comme armes militaires pendant la guerre froide entre les deux plus grandes puissances du monde !

3/ Données personnelles : Je refuse que mes habitudes de consommation soient observées et commercialisées par vos services auprès du Big Data. Je ne veux pas m'inscrire dans le contexte du tout connecté et du profilage des citoyens à des fins de marketing.

4/ Transition Energétique: Les données collectées par ces compteurs sont stockées dans des Data Centers, dont nous savons maintenant qu'ils sont énergivores et ont un impact nuisible sur l'environnement. En 2013, rien qu'en Europe, ces Data Centers ont consommé 56 milliards de Kilowatts heure. Je ne comprends donc pas comment les compteurs Linky pourraient s'inscrire dans la Transition Energétique et les « énergies vertes ». Par ailleurs, nous n'avons pas besoin d'un compteur Linky pour évaluer notre consommation, connaître les pics horaires de nos consommations d'électricité.

5/ La loi : Aucune loi, dans la réglementation française ni même européenne, n'oblige l'utilisateur à une telle installation. Au niveau européen, ce n'est qu'une directive que, d'ailleurs, l'Allemagne et la Belgique ont refusé de suivre !

Je vous prie d'enregistrer ma demande de refus d'installer le compteur Linky dans mon installation référencée en haut de page.

Veuillez recevoir Madame, Monsieur l'expression de mes salutations distinguées.

Ecole de Musique



L'école de Musique Rambertoise a commencé cette nouvelle saison avec un effectif de 38 élèves.

2 nouveaux professeurs nous ont également rejoints pour permettre aux élèves de pratiquer l'instrument de leur choix.

Ainsi, piano, guitare, flûte, saxophone, clarinette mais aussi harpe sont enseignés au sein de l'école accompagnés de cours de formation musicale.

L'éveil musical est également proposé pour des enfants à partir de 5 ans.

Il est toujours temps de nous rejoindre si vous le souhaitez, pour cela vous pouvez consulter notre site internet :

<https://musiquerambertoise.wixsite.com/website>

ou nous contacter via la page facebook EMR26140

Notre 1ère audition a eu lieu le 7 décembre dernier et vous pourrez y retrouver toutes les photos de cette manifestation, notamment les premiers pas en public, de notre tout nouvel orchestre junior.

Instruments à percussion

L'association «La pratique des instruments à percussion» a présenté deux élèves au concours national, qui ont obtenu deux médailles d'or. Le bureau félicite ces jeunes élèves, dirigés par leur professeur, Jean-Pierre CHARRA, agréé EMA.

Les cours sont donnés au centre social et culturel de Saint Rambert d'Albon. Il présentera une dizaine d'élèves au concours régional, qui aura lieu à Lyon en 2019. Le 5 juillet 2019, il présentera tous ses élèves lors d'un repas/spectacle au dancing le Cristal à St Désirat

Contact : Jean-Pierre CHARRA 06-87-67-26-09, ou sur Facebook et Youtube, en tapant Jean-Pierre CHARRA

Voix Do Ré

La Voix Do Ré remercie très chaleureusement le nombreux public venu applaudir la pièce de théâtre du 3 novembre. Après leur participation le 1er décembre au téléthon à Epinouze, c'est une quarantaine de choristes qui se retrouvent tous les mercredis soirs afin de préparer leurs concerts annuels qu'ils vous présenteront prochainement. En attendant ces moments de partages, la Voix Do Ré vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



Eclats de Voix

Les membres de la troupe ECLATS DE VOIX vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé en ce début d'année. Nous espérons que 2019 nous donnera la joie de vous faire découvrir de nouvelles pièces de théâtre et ce, dès le prochain festival SAINT RAMBERT EN SCENES co-organisé par la municipalité et Eclats de Voix (voir affiche ci-contre)

Cette année aussi, vous pourrez acheter vos billets à l'avance ainsi qu'un Pass qui pour le prix de 2 représentations vous permettra d'assister aux 3 spectacles!

Point de vente billets et Pass : Tabac-Presse Challaye : 9 Rue Lucien Steinberg (rue principale)

Nous vous attendons nombreux, réservez votre week-end, nous apprécions ces moments de partage!

Suite aux nombreuses demandes lors du festival 2018, nous remettrons en place cette année, une petite restauration (hot-dogs, chips, cacahuètes...)

Informations complémentaires dans la presse locale, affichage et au 06.83.45.23.86

La municipalité de St-Rambert-d'Albon et la troupe Eclats de Voix présentent:

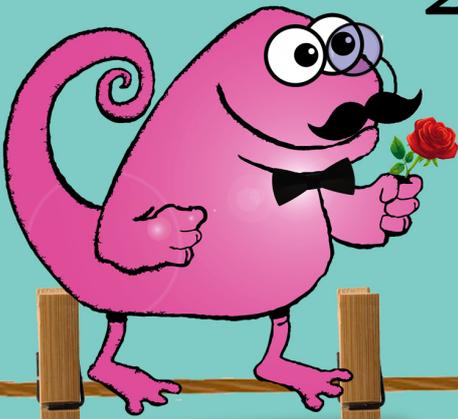
Saint Rambert EN SCÈNES

4^{ème}

Festival de théâtre amateur

25 / 26 / 27 Janvier 2019

Salle polyvalente **Jean Ferrat**
Saint-Rambert-d'Albon



Vendredi 20h30

La nuit de Valognes
d'Eric Emmanuel SCHMITT

Mis en scène par
Isabelle ROYER

Par la troupe Eclats de Voix
de St Rambert d'Albon

Samedi 20h30

**Un petit jeu sans
conséquence**
de Jean DELL
et Gérald SIBLEYRAS

Mis en scène par
Gabriel CLARARD

Par la troupe Acorcour
d'Ardoix

Dimanche 16h

**Les périls de la science
ou le triomphe
de Roberto**

de et mis en scène par
Marie-Hortense LACROIX

Par la troupe
La Très horifique Compagnie
de Romans sur Isère



Infos:

06 83 45 23 86

06 61 48 95 86

Billets en vente:

Tabac-Presse Challaye
9 Rue Lucien Steinberg

**Eclats
DE VOIX**

Tarif 9€ par spectacle

Réduit 5€ (Etudiants, collégiens
demandeurs d'emploi)

Gratuit moins de 12 ans

Pass 3 spectacles:
18€ / 10€

Buvette / Hot-dog sur place



Atelier Artistique Rambertois

Notre Assemblée Générale s'est déroulée le 26 novembre au restaurant « le petit Sablonnais ». Nous avons fait le bilan des activités de l'année écoulée, et étudié différents projets pour l'année en cour.

Les deux visites aux musées proposées par Odile Masselon ont été bien appréciées : l'expo-projection Picasso aux Carrières de Lumières près des Baux de Provence, puis le musée de Montélimar et son château des Adhémar.

Notre association est maintenant visible sur la page Facebook : Atelier Artistique Rambertois ; un Blog est également à visiter. Nous souhaitons partager avec tous les internautes la vie de notre association et les réalisations, (dessins, peintures) réalisés pendant nos rencontres.

Celles-ci ont lieu au Centre Social de St Rambert le lundi de 15h à 20h avec Odile Masselon et 1 fois par mois le mercredi de 13h à 20 avec J J Wambst. Nos ateliers sont ouverts aux adultes débutants ou confirmés.

Nous commençons à travailler sur le prochain salon biennal qui aura lieu du 3 au 13 octobre 2019, il se voudra plus important et encore plus innovant qu'en 2017.



Atelier couture passion

L'association Atelier Couture Passion organise sa première «Puce des couturières» le dimanche 24 mars 2019 de 9h à 17h, à la salle Wilfride Piollet de St Rambert d'Albon. Nous vous y attendons nombreux !

Tarif : 5 € la table de 1,80 m. (Pas de restauration sur place)

Pour tous renseignements et réservations contacter : Mme DEMAN Anique au 07.77.08.37.78 mail : nane2638@orange.fr

Comité de Jumelage

En cette fin d'année, le comité de jumelage a terminé avec la venue de nos amis de Mango.

Ce fut une année un peu compliquée car il a fallu organiser la venue de nos villes jumelées la même année. Que de travail d'organisation et de préparation ! Cela ne représente rien à côté de l'amitié que l'on retrouve lors de leur venue.

La participation au comité de jumelage est ouverte à tous et permet de découvrir d'autres personnes et une autre culture qu'elles veulent nous faire partager dans la joie et l'amitié.

A travers les échanges scolaires les jeunes Rambertois ont eu la chance de visiter Kernens et Mango ces dernières années et peuvent maintenant communiquer en un clic entre eux.

Tout le comité de jumelage vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2019.

Sont prévus pour cette nouvelle année :

- L'assemblée générale qui se tiendra le 31 janvier 2019 à la salle des mariages de la mairie à 18h30 suivie de la galette des rois.
- Le voyage chez nos amis allemands lors du week-end de l'ascension.



Amicale des Sapeurs Pompiers

Samedi 1er décembre a eu lieu à la salle des fêtes la Sainte Barbe (patronne des pompiers) qui est un moment fort pour nos soldats du feu, c'est l'occasion de se retrouver tous ensemble et de partager un bon moment.

Après les remises de distinctions et attestations de stages, le capitaine Thierry Chautant a rappelé l'importance des formations. En effet, fin octobre, ce sont 590 interventions qui ont été réalisées par les pompiers Rambertois, soit une hausse de 20% par rapport à 2017...

et l'année n'est pas finie.

Cette cérémonie a été clôturée par le maire Vincent Bourget qui a rappelé l'importance pour les Rambertois d'avoir des pompiers volontaires aussi motivés par leur mission de secours à la personne.

Si vous êtes intéressé à devenir sapeur-pompier (femme et homme), il faut être âgé de 16 ans à moins de 56 ans, renseignez-vous auprès de votre centre de secours.

A venir : dimanche 03/02/2019 Soirée spectacle avec l'orchestre Pericard organisé par les Sapeurs Pompiers à la salle Jean Ferrat.



Comité des fêtes

Retrouvez toute la programmation du Comité des Fêtes dans la rubrique «Agenda», dernière page de votre bulletin municipal.

Ci- contre, affiche du concert Conflit 2 Générations programmé le 6 avril.

Vendredi 15 février à 18h30 à la salle des fêtes : assemblée générale du comité des fêtes et présentation de la plaquette des 60 ans du comité des fêtes

Pour tous renseignements : 06 80 87 77 95

ANACR

«Se souvenir du passé pour ne pas risquer de le revivre»

L'Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance, Comité Drôme Nord, vous invite à prendre connaissance de ses activités et manifestations sur son site internet : anacr26dromenord.jimdo.com

Prochaine assemblée générale le 26/01/2019 salle du Lavoir à Chateauneuf de Galaure.

UMAC

L'Union des Mutilés, Anciens Combattants et Victimes de guerre vous invite à retrouver le tableau recensant les Rambertois morts pour la France pendant la Guerre de 14-18 sur le site de la ville de Saint Rambert d'Albon.

SAMEDI 6 AVRIL 2019 21h

Entrée : 15 €

CONFLIT 2 GENERATIONS

John LOGAN
Chante J. HALLYDAY

Serge Garcia
Chante F.CABREL



CHANTENT EN DIRECT

Salle Jean Ferrat 26140 ST RAMBERT D'ALBON

SERVICES ADMINISTRATIFS ET LOCAUX

Mairie de Saint-Rambert-d'Albon

FNATH : ACCIDENTÉS DU TRAVAIL ET HANDICAPÉS

En mairie tous les samedis de 9h à 11h

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S)

Portage des repas à domicile du lundi au vendredi

Christine VEYER

06 26 98 57 56 ou 04 75 31 01 92

DRÔME TÉLÉASSISTANCE

Pour chaque personne âgée ou handicapée qui le désire et qui souhaite demeurer à son domicile en toute sécurité, la téléassistance apporte une garantie d'écoute, de réconfort, de conseils et, si nécessaire, de secours 24h/24 0811 65 7000

SOLIHA DRÔME SOLIDAIRES POUR L'HABITAT (EX-C.A.L.D.)

Les 2ème et 4ème jeudi de chaque mois de 10h à 12h sans RDV.

Conseil juridique et financier sur le logement.

ADIL (ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT)

Sur RDV. Vous pouvez parler à un conseiller ADIL par ordinateur

(appel vidéo avec un ordinateur

à disposition du public), plus d'

informations au numéro 04 75 79 04 04

adil.dromnd.org

EN VILLE

CENTRE SOCIAL CULTUREL MUNICIPAL « ROSA PARKS »

19 bis avenue de Lyon

04 75 31 11 88

MÉDIATHÈQUE JEAN-MARC BERNARD

12, place du 8 mai 1945

04 75 31 04 73

MARCHÉ DE SAINT-RAMBERT D'ALBON

Responsable Christine VEYER

06 26 98 57 56

Place Gaston Oriol

Tous les vendredis matin, jusqu'à 13h.

EOVI MUTUELLE

37, avenue du Dr Lucien Steinberg

04 75 31 02 73

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

et de 13h30 à 17h30.

EOVI SERVICE ET SOINS, SERVICES DE MAINTIEN DOMICILE :

Services à domicile, auxiliaire de vie, aide à la famille, ou tout autres besoins, étude personnalisée.

Ouvert au public le mardi

et le vendredi de 9h à 12h

37, avenue du Dr Lucien Steinberg

04 75 31 26 19

MÉDECINS

Cabinet médical :

15 Place du 8 mai 1945

Dr Jean-Michel FOURNET

04 75 31 00 10

Dr Pierre-Yves ROJAT

04 75 31 04 90

Cabinet médical des jardins d'Olympe :

Chemin Romanais, Place Olympe

04 15 31 10 66

Dr Laurent TURLUT et

Dr Véronique VOILQUIN

Cabinet médical des Collines :

Le « Verdi » 7, place du 8 mai 1945

04 75 31 18 18

Dr Frédérique MANGIN-STEINBERG

et Dr Jacques DREYFUSS

DENTISTES

Cabinet dentaire

15, place du 8 mai 45

Dr Thomas ROJAT : 04 75 31 28 59

Cabinet dentaire Les Pommettes :

20, les Pommettes (quartier Fixemagne)

04 75 31 00 68

Dr AUDRA - Dr REMONAY

Dr MICHAELIDES - Dr LEMONNIER

KINESITHERAPEUTE

Maryn SCIVOLI

7 place du 8 mai 1945

04 27 45 71 60

OSTÉOPATHES

Marine LIROLA

2 Avenue Pierre Semard

04 75 31 22 61 ou 06 75 89 07 65

Maison médicale Les jardins d'Olympe

GEFFROY Nicolas : 06 51 44 01 51

1 lotissement Les jardins d'Olympe

Chemin Romanais

NATUROPATHE

Myriam DELEST

4 allée du Vercors

07 68 19 95 67

REIKI - HYPNOSE

MARION VIEL

14 rue Lucien Chautant

(accès rue Honoré Coindet)

07 66 84 19 16

PHARMACIES

Wilfried CAPEVAND : 04 75 31 00 22

14 place du 8 mai 1945

Grande Pharmacie Rambertoise :

04 75 31 01 03

42, avenue du Dr Lucien Steinberg

Nuit - dimanche - jour férié :

04 75 03 02 53

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES UNI BIO SAINT RAMBERT

Annie LECLER : 04 75 31 28 32

32 avenue du Dr Lucien Steinberg

INFIRMIERS

À domicile soins et services Rambertois (ADSSR)

1 Impasse des claires

04 75 31 04 32 Fax : 04 75 31 10 81

Permanences au centre de 11h à 12h et de 17h à 17h30.

Urgence : 06 87 20 47 12

Service de garde assuré tous les dimanches et jours fériés ainsi que les appels de nuit.

Cabinet libéral d'infirmiers Rambertois

8 place du 8 mai 1945

04 75 31 37 08 - 06 76 03 94 46

Nathalie DUMAS - Céline CHAPUS

Nelly MORFIN - Frédéric AVENAS

Sylvain DUMAS - Maïlys AUBENAS

Permanences au cabinet sur RDV tous les jours, week-end compris.

Cabinet libéral d'infirmières

Adeline CHABERT et Ludivine GIRARD

04 75 03 56 63

Résidence Le Verdi

Place du 8 mai 1945

Soins infirmiers à domicile ou au cabinet sur rendez-vous tous les jours, week-end compris.

PSYCHOLOGUE, PSYCHOMOTRICIENNE, ORTHOPHONISTE

Cabinet « Le Lauralie »

4 Lotissement du Soleil Levant II.

Sarah FRUH Psychomotricienne

07 60 75 59 42

Marlène BALLANDRAS Orthophoniste

04 75 23 11 41

Sabine ROSSI Orthophoniste

04 75 23 11 41

Coralie VICENTE Orthophoniste

04 75 23 11 41

Cabinet « La petite maison »

15 route d'Anneyron

Viviane BERTHON Psychologue clinicienne

06 31 26 21 28

Julien DUMONT Psychologue clinicien

07 84 38 04 15

Gaëlle GRENOT-BOUCHET

Psychologue clinicienne

Psychothérapeute

06 06 76 40 01

MAISON DE RETRAITE EPHAD

La Voie Romaine 34 bis chemin de Milan

04 75 31 39 00

SERVICES ADMINISTRATIFS ET LOCAUX

Mairie de Saint-Rambert-d'Albon

VÉTÉRINAIRE

Dr Alain ARNAUDON
04 75 31 14 88
39, avenue de Lyon

TAXI AMBULANCES

ADN 26 : 04 75 31 15 50
Laurent DE RICHAUD : 04 75 31 00 47
SARL VALLON : 04 75 23 23 23
Taxi FURNON : 04 75 23 44 36

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Groupe scolaire Pierre Turc Pascal
(école maternelle)
04 75 31 07 31
29 Ter, route des vergers
Directrice : Mme Aurélie SAURET CHAMBON

École intercommunale de Coinaud
04 75 31 15 21
Maternelle et primaire : 18 rue B. Labrosse
Directrice : Mme Christelle PELLOUX PRAYER

École primaire F. et A. Martin

Directeur : M. Olivier BERTHIER
Cycle 2 : classe de CP au CE1
Annexe F. & A. MARTIN
32 rue des écoles
04 75 03 83 90
Cycle 3 : Classe de CE2 au CM2
28 rue des écoles
04 75 31 02 67

Collège Fernand Berthon

04 75 31 01 66
30 rue des écoles
Principal : M. Christian DODU
Principal adjoint : M. Fabien SANCHEZ

Ensemble scolaire Saint-François les Goélands

École maternelle et primaire privée
04 75 31 08 06
4 rue de la mairie
Directrice : Mme Patricia VINCENT

Collège privé Les Goélands

04 75 31 08 06
4 rue de la mairie
Principal : M. Alain ORGERIT

AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES

PORTE DE DRÔMARDÈCHE
2 rue Barre Senoussi
Z.A. les îles
BP4 26241 Saint-Vallier
04 75 23 45 65 Fax : 04 75 23 36 67

PORTES DE DRÔMARDÈCHE TOURISME

6, rue André Malraux 26390 Hauterives
04 75 23 45 33
e-mail : contact@pleincoeurtourisme.com

PETITE ENFANCE

Crèche halte-garderie Les Ptit's loup's
04 75 23 75 69
14 allée des bougies
26140 Saint-Rambert-d'Albon

Relais assistantes maternelles

3 rue Jules Nadi
26140 Anneyron
04 75 03 17 37

PERMANENCES

OBJECTIF HABITAT 04 75 23 54 46

PIL POINT INFORMATION LOGEMENT COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTE DE DRÔMARDÈCHE

Mairie de Saint-Rambert-d'Albon
3 place de Bonrepos
26140 Saint-Rambert-d'Albon
Conseil architectural et paysager
04 75 23 54 46
Le 2ème mardi de chaque mois sur RDV

ADIL ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

En mairie de Saint-Vallier
Permanence en face à face le 1er vendredi
de chaque mois de 13h30 à 15h.

CENTRE MEDICO-SOCIAL / PMI (Direction des Solidarités du Conseil Départemental)

Regroupement des CMS de Saint Rambert
d'Albon et Saint Vallier
- Assistances sociales sur RDV.
- Consultations PMI avec infirmière-puéricultrice et médecin pour les nourrissons sur RDV.
- Séances de préparation à la naissance animée par une sage-femme
Pour les rdv un numéro unique :
23 rue des Malles, Saint Vallier
04 75 23 21 55

Rendez-vous avec les assistants sociaux et psychologue insertion à St Rambert.

Lieu : Antenne du Centre-Médico Social
Départemental, 3ème étage / Immeuble le
Verdi au 7 Place du 8 Mai 1945
Consultations de PMI et Consultations
prénatales et de suivi de grossesse avec
la sage-femme de PMI sur Rendez-vous à
l'Antenne de Saint-Rambert d'Albon.
Téléphone : 06.75.95.70.64.

CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE SAINT-VALLIER

Centre de guidance et de consultations
en pédopsychiatrie.
Centre hospitalier Drôme Nord - Saint-
Vallier, sur RDV 04 75 23 81 35

SÉCURITÉ SOCIALE SAINT-VALLIER

Tél. : 36 46
1 Rue Anatole France 26240 Saint-Vallier

CONCILIATEUR MÉDIATEUR DU CANTON DE SAINT-VALLIER

Mairie de Laveyron, vendredi de 15h à
17h sur RDV
04 75 23 02 69

DRÔME AMÉNAGEMENT HABITAT OFFICHE HLM SAINT VALLIER

La Croisette 1, rue de la Maladière
bat. les Verveines
26240 Saint-Vallier
04 75 31 25 22

CARSAT RHÔNE-ALPES (VALENCE)

Tél. : 39 60
19 avenue Victor Hugo
26000 Valence
Ouvert de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE (VALENCE)

Sur RDV au numéro de téléphone
suivant : 04 75 75 68 68
29 rue Frédéric Chopin
26000 Valence

R.E.M.A.I.D ASSOCIATION D'AIDES AUX VICTIMES, DE MÉDIATION ET D'ENQUÊTES SOCIO-JURIDIQUES (VALENCE)

Le métropole II, 10 rue du parc
26000 Valence
04 75 55 39 34

SOLIIHA DRÔME (EX C.A.L.D)

44 rue Faventines
BP 1022 - 26010 Valence cedex
04 75 79 04 01 Fax 04 75 79 04 43
drome.soliiha.fr
Accueil du public : du mardi au jeudi de
8h30 à 12h et de 13h à 17h30,
le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h15

NUMÉROS UTILES - URGENCES

SAMU (urgences médicales) : 15
Gendarmerie : 17
Pompiers : 18
Hôpitaux Drôme Nord Saint-Vallier
04 75 23 80 00 Urgences : 04 75 23 80 50
Maison médicale de garde hôpital de
Saint-Vallier : 04 75 47 59 34
Urgences gynécologiques : 04 75 05 76 37
Centre antipoison Lyon : 04 72 11 69 11
Centre des grands brûlés Lyon :
04 72 11 75 98
Allô enfance maltraitée : 119
Allô maltraitance personnes âgées et
personnes handicapées : 39 77
SOS amitié : 0800 20 06 60 66
Urgence sécurité gaz : 0800 473 333

AGENDA

JANVIER

- 10/01/19 Voeux de la Communauté de Communes Porte de Drômardèche à Epinouze
13/01/19 Matinée Boudins - Sou des Ecoles de Coinaud - salle des fêtes de Coinaud (p22)
18/01/19 Voeux du Maire - 18h30 - salle Jean Ferrat
19/01/19 Concours de Coinche de la Gaule Rambertoise - salle des fêtes
25 au 27/01/18 Festival de Théâtre - Eclats de Voix et Municipalité - salle Jean Ferrat (p43)
31/01/19 Assemblée Générale du Comité de Jumelage - 18h30 - salle des mariages (p44)

FEVRIER

- 01/02/19 Assemblée Générale de l'ASER - 18h30 - salle des mariages (p40)
03/02/19 Après-midi Cabaret des Sapeurs pompiers - salle Jean Ferrat (p45)
06/02/19 Collecte de sang - Amicale du Don du Sang - salle Jean Ferrat (p37)
09/02/19 Soirée dansante du Rugby - salle Jean Ferrat (p33)
09/02/19 Concours de belote - Les Amis des Claires - salle des fêtes (p39)
15/02/19 Assemblée Générale du Comité des fêtes - 18h30 - salle des fêtes (p45)
16/02/19 Assemblée Générale ADIMIN - 15h00 - salle des fêtes
23/02/19 Repas des aînés - Municipalité - salle Jean Ferrat (p15)

MARS

- 09/03/19 Soirée Choucroute de la FNACA - salle des fêtes
10/03/19 Marché aux puces place du 8 mai de 8h à 18h
Expo de véhicules ancien et Foire au centre-ville - Comité des fêtes
15 au 17/03/19 Salon de l'Habitat - salle Jean Ferrat
22/03/19 Assemblée Générale Amicale du Don du Sang - 18h30 - salle des fêtes (p37)
23/03/19 Soirée Théâtre - Comité de jumelage - salle des fêtes (p44)
24/03/19 Puce des couturières - salle Wilfride Piollet (p44)
30-31/03/19 Concert de l'Harmonie - salle des fêtes
30/03/19 Tournoi de volley nocturne - ouvert à tous - gymnase (p32)